VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 25 NOVEMBRE 1913 NUMERO 28

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

DIEU ET MON DROIT

LE PROGRAMME DE M. NORRIS

La semaine dernière nous n'avons fait qu'exposer les grandes lignes du programme de M. Norris ou plutôt nous nous sommes contentés de rapporter la finale de son manifeste résumant selon lui les réformes qu'offre son parti pour régénérer notre province.

En dépit des prétentions du *Free Press* qui invite les catholiques à voter d'abord et uniquement sur la politique économique de l'un et l'autre parti, le discours de M. Norris place au premier rang la question de l'éducation. Il en a consacré une importante partie à discuter la nécessité d'une loi d'instruction obligatoire, le rôle des écoles bilingues, la création d'une université d'état. Il a terminé en se déclarant l'antagoniste juré du premier ministre et en invitant les électeurs du Manitoba à juger sa politique d'éducation.

* * *

M. Norris est l'héritier du parti qui abolit au Manitoba les écoles séparées et l'usage de la langue française. Son discours programme indique qu'il demeurera fidèle à ce passé. Tant pis pour lui.

Pour que personne ne puisse nous accuser de fausser la pensée de M. Norris nous la rapporterons d'après le compte rendu que le *Free Press* a publié de son discours programme.

"Nous sommes résolument (unflinchingly) pour les écoles nationales comme nous l'avons été depuis une génération". En d'autres termes, nous sommes en faveur du système que nous établîmes il y a un quart de siècle quand nos ancêtres votèrent l'abolition des écoles séparées et de la langue française. M. Norris affirme un peu plus loin que ce système est souverainement juste et ne lèse aucun droit.

L'opinion de M. Norris sur les amendements Coldwell n'aurait guère d'intérêt pour nous si elle ne contribuait à indiquer combien fortement il s'oppose à toute et chacune de nos réclamations.

M. Norris a de nouveau poussé de l'avant sa vieille haridelle de l'instruction obligatoire. Il y voit la panacée à tous les maux dont nous souffrons.

Nous avons déjà dit, à l'occasion de son discours à Neepawa, ce que nous pensions de l'obligation scolaire. Nous ne sommes pas de ceux qui confèrent à l'état la propriété des enfants. Nous sommes des partisans déterminés du droit des pères.

Mais si au point de vue des principes, nous sommes opposés à l'instruction obligatoire, nous le sommes tout autant au point de vue pratique.

Ce n'est pas un texte inscrit dans les statuts qui mènera les enfants à l'école. L'expérience des autres provinces nous le prouve. Si la loi est lettre morte, si sa mise en vigueur est chose impossible, que vaut l'inscrire dans les statuts.

Plusieurs pays ont adopté l'instruction obligatoire. Nul n'a eu raison de s'en vanter car elle n'a pas donné de résultats probants.

Dans un article du *Journal*, 13 août 1911, M. Lucien Descaves dans ses commentaires sur le nombre des illettrés dans l'armée française prouvait la faillite de l'instruction obligatoire en France où elle est en vigueur depuis trente ans. Il accumulait les raisons de tout ordre qui rendent impossible l'observation d'une loi d'instruction obligatoire.

M. Norris lui-même hésite. Il semble douter du succès d'une telle mesure et se rendre compte des difficultés qui accompagneraient sa mise en vigueur car dans son discours de Neepawa, il déclarait qu'une "telle loi devrait être rédigée avec soin et mise en vigueur d'une manière judicieuse et raisonnable".

M. G. Dupont-Ferrier constatait, le 29 mars dernier, dans une étude sur "L'Enseignement Primaire à Paris" que "l'Etat a inscrit, dans la loi, l'obligation de l'instruction élémentaire mais que la Ville a compris, et fort sagement, QU'AUCUNE TRACASSERIE ADMINISTRATIVE N'EN POURRAIT EFFICACEMENT ASSURER LE RESPECT". "La stricte application de cette loi, ajoutait-il, dictée par un devoir d'humanité, serait, en bien des cas, inhumaine".

M. Dupont citait à l'appui de sa prétention de nombreux exemples. Le *Devoir*, la semaine dernière, racontait le cas d'un immigrant récemment arrivé d'Angleterre à Toronto et qui gardait sa fillette pour aider la maman à tenir le ménage. Dénoncé, le père fut traduit devant les tribunaux et condamné à la prison. Le résultat fut que la mère dut travailler pour que les siens ne périssent de faim et la fillette demeura à la maison pour prendre soin du bébé. C'est un des résultats de l'obligation scolaire.

Plusieurs provinces canadiennes ont déjà fait l'expérience de l'obligation scolaire. Les résultats obtenus ne sont pas de nature à nous faire tomber en extase.

Hormis le Manitoba, le Québec et le Nouveau-Brunswick, toutes les autres provinces ont une loi d'instruction obligatoire. Toute infraction à cette loi est passible d'une amende variable selon les lieux et la gravité de l'offense. D'une province à l'autre les exigences de la loi diffèrent fort. Ainsi la Colombie Anglaise n'impose que six mois de fréquentation scolaire. Dans l'Alberta les enfants peuvent se contenter de seize semaines d'assiduité à l'école. L'acte des écoles publiques de l'Ile du Prince Edouard réduit ce chiffre à douze semaines. Pour que cette obligation soit définitive dans un arrondissement de la Nouvelle Ecosse, il faut qu'elle soit votée par la majorité des contribuables. Et encore n'oblige-t-elle qu'à une fréquentation de 120 jours.

Dans toutes les provinces la loi comporte de nombreux cas d'exceptions. Nulle part nous n'avons l'obligation scolaire dans toute sa rigueur. A quoi est-ce dû sinon au fait que l'on ne croit pas à l'efficacité d'une pareille loi. De plus son application a toujours été incomplète dans plusieurs provinces.

Quand on compare les statistiques de la fréquentation aux écoles élémentaires, on constate, comme le faisait remarquer le *Daily Telegraph* de Montréal, que la province de Québec, qui n'a pas de loi d'obligation scolaire, tient le premier rang.

Cela suffit pour justifier les adversaires de l'obligation scolaire. Pourquoi inscrire dans les statuts une loi inefficace et inapplicable. Il y a bien d'autres moyens efficaces de conduire l'enfant à l'école.

* * *

M. Norris, malgré ses protestations n'est pas rassurant au sujet de nos écoles bilingues.

Il a fortement dénoncé tous ceux qui favorisèrent le vote du Bill Rémédiateur. C'est le grand reproche qu'il fait à l'honorable Montague. Les arguments de Sir Roblin, pourtant si pleins de bon sens et empruntés à un des plus illustres représentants du libéralisme ontarien, ne valent pas à ses yeux.

Les conditions ont changé, dit M. Norris. Si l'on avait pu prévoir ce qui arriverait, ajoute M. Norris, les amendements de 1897 n'auraient pas été acceptés. Notez que ce sont eux qui nous permettent d'enseigner le français à nos enfants. Un peu plus loin —ce qui laisse mieux voir l'idée de derrière la tête de M. Norris, il ajoute: "Il est probable qu'il sera nécessaire d'amender et de changer la loi actuelle". Encore plus loin, il dit: "Si cela exige une refonte de la loi telle qu'elle est actuellement, ce sera fait."

* * *

Et c'est ce que le *Free Press* demande aux catholiques, parce qu'il n'y a pas au Manitoba de parti catholique, qu'aucun des partis actuels ne propose le rétablissement des écoles séparées, d'oublier au profit de la politique économique de M. Norris.

Et bien, non.

Les questions de bonnes routes, de patronage, etc., passent en second.

Au premier rang la question de l'éducation. D'abord et avant tout la formation de la prochaine génération.

Premiers Remords

Au temps où je portais des habits de velours
Eparses sur mon col roulaient mes boucles brunes.
J'avais de grands yeux purs comme le clair des lunes;
Dès l'aube je partais, sac au dos, les pas lourds.

Mais en route aussitôt je tramais des détours,
Et, narguant les pions de mes jeunes rancunes,
Je montais à l'assaut des pommes et des prunes
Dans les vergers bordant les murailles des cours.

Etant ainsi resté loin des autres élèves,
Loin des bancs, tout un mois, à vivre au gré des rêves,
Un soir, à la maison craintif comme j'entrais,

Devant le crucifix où sa lèvre se colle
Ma mère était en pleurs!... O mes ardents regrets!
Depuis, je fus toujours le premier à l'école.

EMILE NELLIGAN.

LE RALLIEMENT

Le *Bulletin du Parler Français au Canada*, octobre 1913, contient un important exposé du *Ralliement* qui sera l'un des moyens de réaliser les voeux du Parler Français de Québec.

Pour travailler "à la fondation, à la défense, à la conservation, au développement de nos oeuvres et à la protection de nos droits", le Congrès avait autorisé le Comité Permanent à prélever les fonds nécessaires et à se créer un revenu stable par le moyen qu'il croirait le plus à propos.

Le Comité débuta par la création de sécrétariats régionaux qui donneront plus d'efficacité à ses efforts. Vingt-trois sécrétariats ont été fondés.

Ce n'était qu'un début. Et "pour donner, comme écrit M. Adjutor Rivard, à la réalisation du voeu du Congrès sa véritable forme, créer une fédération des énergies catholiques et françaises en Amérique... propre à fournir au Comité les ressources indispensables, à assurer la défense de la langue, l'expansion de l'influence et la conservation des traditions françaises", le Comité décida, le 20 avril 1913, d'établir le Ralliement Catholique et Français en Amérique.

Le Comité, retardé jusqu'ici par certaines circonstances, croit devoir maintenant commencer la campagne de propagande que lui confia le Congrès.

Le Ralliement ne se substituera pas au Comité mais lui sera un nouveau moyen d'action, un puissant instrument pour traduire en actes durables et féconds les voeux votés aux Assises Nationales de 1912.

Le Ralliement ne heurtera l'autonomie d'aucun groupe. Son but est d'unir tous les groupement français d'Amérique dans une commune action, de concentrer, de réunir en faisceau et de rendre fructueux des efforts qui laissés à eux-mêmes, isolés, agissant séparément seraient vains et stériles.

Le Ralliement n'exclut personne. Ses auteurs le veulent accessible à tous: hommes, femmes, enfants, groupes, associations, institutions, sociétés, etc. Cette vaste coopérative pour la défense de notre langue se composera comme suit:

1o—Des *institutions coopérantes*: contribution annuelle de $10, ou souscription unique de $200, payable en dix versements annuels de $20;

2o—Des *fondateurs*: cotisation annuelle de $25, ou souscription unique de $500, payable en dix versements (les institutions aussi sont admises à ce titre);

3o—Des *bienfaiteurs*: cotisation annuelle de $10;

4o—Des *souscripteurs*: cotisation annuelle de $3;

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler Français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin du Parler Français*, organe du Comité. Le volume de cette publication sera augmenté; elle deviendra une revue de tout le mouvement français en Amérique.

Ces membres du Ralliement recevront de plus toutes les autres publications du Comité. "Dossiers et archives", etc.

Le Comité a ajouté les trois catégories suivantes:

Les *participants*: cotisation annuelle de $1;

L'*inscription patriotique du denier de la langue*: contribution annuelle de moins de $1 et de plus de 5 sous;

Le *sou des enfants*: contribution de 1 à 5 sous par année.

Les *participants* recevront les "Dossiers et Archives" etc. Les noms de tous les membres du Ralliement seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'oeuvre ainsi que ceux des écoles fournissant au moins dix souscripteurs au Sou des enfants et ceux des familles en fournissant cinq. Les écoles fournissant 300 souscripteurs pourront recevoir la Revue.

* * *

L'oeuvre du Comité Permanent depuis sa fondation et surtout la création du Ralliement sont une rebuffade aux prophètes de malheur, aux pessimistes qui ne voyaient dans le Congrès de 1912 qu'une brillante manifestation où l'on aurait péroré à perte d'haleine mais sans prolongement.

Le Ralliement est l'application du principe de la coopération à toutes les forces nationales, à toutes les forces françaises et catholiques éparses sur le continent américain.

Laissés à eux-mêmes les groupes français isolés, campés chez l'adversaire sont grandement exposés. Mais si à leur effort pour la conservation de la langue s'unit l'appui moral et même financier de toute la race, leur résistance sera d'autant plus effective, et constatant qu'en frappant un membre, il se met à dos toute la famille française, l'adversaire cèdera plus tôt et fera justice aux lésés.

Pour que fut possible cette coopération, il fallait un centre d'action. Le *Ralliement* nous le fournit.

C'est le devoir de tout bon patriote de répondre à son appel, de s'inscrire et de faire inscrire ses amis.

LA LUTTE CONTRE LA BUVETTE

La commission d'enquête sur le fonctionnement de la Loi des licences dans la province de Québec vient de remettre son rapport. Cette commission se composait de trois membres: les juges Carroll, Cross et Tessier, de la Cour Supérieure.

Leur rapport d'une soixantaine de pages contient un résumé succinct mais très complet d'une enquête poursuivie durant plusieurs mois dans toute la province. Il donne pleinement raison à la campagne menée sans relache par le clergé contre la plaie de l'alcoolisme.

Les commissaires enquêteurs font au gouvernement les suggestions suivantes:

1o La suppression graduelle des salles de rafraîchissement et les comptoirs dans les buvettes: leur remplacement par les "cafés", genre européen, avec tables et chaises.

2o La réduction des licenses d'hotels à 350 dans Montréal et à 50 dans Québec.

3o Pareille réduction du nombre des licenses pour la vente au détail.

4o Séparation dans les magasins des départements de l'épicerie et des liqueurs.

5o Qu'à Montréal et Québec, tous les débits de boisson, buvettes ou magasin de détail, ne soient pas ouverts avant 7.30 a.m.

6o L'essai du système Gothenburg et Bergen dans toutes les villes d'une population de plus de quatre mille. Ce système supprime pour l'individu l'attrait du profit en reportant tout le gain à l'état et aux municipalités.

7o La mise en vigueur de la nouvelle loi des licenses par deux commissaires, l'un à Montréal, l'autre à Québec.

8o La stricte observance de la nouvelle loi pour une période d'au moins cinq ans afin d'en permettre un essai complet.

* * *

Quant à la prohibition les commissaires ne la *croit pas possible dans les grandes villes*. Mais, ils sont convaincus que si l'alcoolisme ne peut être totalement supprimé dans les grands centres, on en peut au moins par de sages mesures: la limitation des heures de vente, la diminution des débits, la suppression de l'appel du gain, en restreindre prodigieusement les ravages.

* * *

Le système Gothenburg et Bergen est en vigueur dans plusieurs villes de la Norvège et de la Suède et y a déjà donné d'excellents résultats. Il est à base de monopole.

Son but est de supprimer le gain individuel. Une compagnie est investi du monopole: ses actionnaires reçoivent un intérêt de cinq pour cent sur leur mise de fonds. Tous les autres profits retournent à l'état et à la municipalité dans des proportions déterminées par la loi. Le monopole s'accorde pour une période de trois ou cinq ans et les opérations de la compagnie sont soumises au contrôle du conseil municipal. Les employés de la compagnie ne peuvent qu'être salariés. Les débits de liqueurs s'ouvrent à 7.30 le matin et ferment à 8 heures du soir l'hiver et 9 heures l'été.

* * *

Il est à souhaiter que la législature québecoise adopte les suggestions de cette commission d'enquête. Du coup, ce sera la victoire de la morale et un encouragement à tous ceux qui depuis des années poursuivent avec une inlassable ardeur l'oeuvre de l'établissement de la prohibition dans la campagne québecoise.

Sans doute, le parti de la tempérance peut à bon droit se féliciter du succès de ses dernières campagnes. Sa persévérance et son énergie ont déjà arraché aux ravages de l'alcoolisme plusieurs comtés de la province de Québec et sauvé bien des bonheurs.

Mais de quel appui ne serait pas dans cette lutte la disparition de ce néfaste et formidable pouvoir que constitue ce groupe des buvetiers des grande svilles.

L'A. C. J. C. FRANCO AMERICAINE

Saisissons cette occasion pour signaler à la vaillante Association de la Jeunesse Catholique Canadienne, fleur qui promet de si beaux et bons fruits, pour l'avenir de la patrie et de la religion, l'appel vraiment remarquable que l'*Union* (même numéro) publie sous ce titre: "Il faut grouper nos jeunes gens et leur donner un drapeau". Et ce drapeau, à mon sens, doit, aux Etats-Unis comme en Canada, être le drapeau de la race, de la Foi, le drapeau de la *croix* et du *Sacré-Coeur*.

* * *

Voici un extrait de cet article de tête signé Ephrem Barthélemy—un jeune qui sait tenir une bonne plume au service de la bonne pensée, de la bonne cause:

"Enfin, cette fois-ci, la jeunesse franco-américaine semble tout à fait réveillée. Elle va tenter un suprême effort de réorganisation qui lui vaudra le bienfait estimable de la vie comme association catholique.

N'est-il pas étonnant, je dirai même humiliant, que dans la Nouvelle-Angleterre, où notre élément compte environ 1,500,000 âmes, nous n'ayions pas encore une oeuvre de conservation pour nos jeunes gens!

Tandis que de toutes parts l'on parle de défense de nos droits, de fidélité à la religion catholique, de conservation de nos traditions, d'attachement inviolable à la langue française, de foi en notre avenir et de notre volonté de vivre comme race et comme peuple, nous laissons de côté, pour ainsi dire, la fleur de nous-même: la jeunesse. Pour résister à l'assaut, lutter opiniâtrément, et prendre même une offensive résolue contre nos adversaires inventant sans cesse de nouveaux moyens pour nous englober, nous assimiler et nous pétrir à leur mentalité, nous faisons appel à nos paroisses, à nos écoles, à nos sociétés de secours mutuels, à des conventions régionales et générales de nos compatriotes, à nos journaux, à toutes nos institutions petites ou grandes, à nos cercles littéraires à nos clubs politiques et sociaux, à nos vieux lutteurs déjà blanchis sous le harnais, etc. et nous oublions, au milieu d'un combat aussi terrible, alors que nous avons besoin de toute notre puissance, les forces vives, ardentes et enthousiastes de la jeunesse! En vérité cet oubli est inexplicable.

"Notre jeunesse se meurt, accourons tous à son secours, sinon nous serions traitres à tout ce que nous avons de plus sacré, nous faillirions à notre devoir et nous en viendrions à travailler en vain.

Déjà les jeunes gens ont choisi un comité provisoire pour réorganiser, ou plutôt pour fonder à nouveau *L'Association catholique de la jeunesse franco-américaine*, MM. O.-D. Ricard-Tessier, de Woonsocket, R. I.; l'avocat Wilfrid J. Lessard, de Manchester, N. H.; l'avocat J.-B. Cartier, de Fall-River, Mass.; Abel Guillemette, de Pawtucket, R. I. et Adolphe Robert de Fall-River, Mass., qui le forment sont tous des jeunes gens entreprenants, remplis de bonne volonté et animés du sincère désir de sauver la jeunesse et pleine d'ardeur pour nous doter, par elle, d'une arme bien trempée et forte pour nous aider à défendre nos droits et à nous conserver catholiques.

Tournons nos regards vers la jeunesse, donnons-lui la mentalité des aïeux et la nôtre, montrons-lui comment il faut se battre en l'acceptant dans nos rangs, et en lui donnant un drapeau à défendre et à couvrir de gloire."

* * *

C'est vraiment un très bon signe que cet appel et ce réveil. Voici pourquoi ce signe de réveil, d'organisation, cet appel de combat doivent être salués avec espoir et confiance, non seulement pour la race française, aux Etats-Unis, mais encore pour les autres races d'origine catholique qui coudoyent là-bas la française—et qui imiteront, tôt ou tard, son exemple.

* * *

Disons les choses sèchement, carrément, un peu cruement, mais véridiquement.

* * *

S'il est un pays, au monde, où les races catholiques doivent se réveiller, s'organiser, combattre—*struggle for life*,—afin de sauver leur vitalité, leur mentalité, leur moralité, leur Foi, leur liberté, c'est à coup sur la République *pandémonium* des Etats-Unis,—dont l'origine, historiquement prouvée, est essentiellement maçonnique protestante.

1o Nul pays n'est plus *paganisé*: près des deux tiers de la population ne pratique plus aucun culte religieux, plus ou moins "chrétien". Sur ce tiers, 12 à 15 millions d'habitants appartiennent à la seule vraie "religion" du Christ, au christianisme intégral: le catholicisme.

Or il est suffisamment prouvé, reconnu, admis que les catholiques aux Etats-Unis, au lieu de 12 à 15 millions devraient compter aujourd'hui plus de trente millions de fidèles. En 1800 ils représentaient, aux Etats-Unis et en Canada, 23 pour cent de la population. En 1900 ils n'en représente qu'un peu plus de 12 porr cent. Et la déperdition, loin de s'arrêter, va croissant, de 1900 à 1913..

2o Nul pays n'est plus "maçonnique" (excusez le néologisme). Les *Yankees* enrôlés *annuellement* dans les sectes secrètes ou dangereuses ou suspectes et foncièrement mauvaises, anti-chrétiennes —sont au nombre de 30,000, pour la Maçonnerie seule—de toutes les hiérarchies occultes. On ne connait pas le nombre, assurément plus considérable, d'enrolés dans les autres sectes secrètes, plus ou moins anti-chrétiennes.

La chambre politique, parlementaire, des députés, compte 80 *pour cent de "Francs-Maçons"*,—francs à rebours, maçons à l'envers. Ce chiffre en dit long!...

3o Nul pays n'est plus *démoralisé, radicalement*, grâce à l'école publique, dite *neutre*, d'Etat,—"laïque, gratuite, obligatoire"—selon la formule maçonnique: 15 millions d'enfants yankees dans les écoles "sans Dieu"—contre Dieu. Un million et demie, à peine, dans les écoles libres, paroissiales, catholiques.

4o Nul pays ne présente un taux plus élevé de crimes: meurtres, assassinats, empoisonnements, suicides, morts violentes—sans compter les homicides dûs à des causes diverses,—attestant, en général, un profond mépris pour la vie humaine.

5o Nul pays ne présente, pour les criminels, de tous caractères, plus de *garanties d'impunité*. Peut être deux pour cent des crimes punis effectivement, par la répression judiciaire. Les Etats-Unis, on peut le dire, je crois, sans exagération, constituent le "Paradis Terrestre"... des criminels.

* * *

6o Nul pays ne présente un étiage plus abaissé de la *moralité matrimoniale*. Le chiffre des divorces y atteint des proportions inouïes. Il va sans cesse croissant.

7o Nul pays, peut-être,—et il faut, hélas! motiver le "peut-être", par ce qui se passe en France, "tobée en maçonnerie" depuis bientôt 40 ans!—Nul pays ne souffre autant du fléau indicible, ignoble, infâme, contre nature, qui "crie vengeance au ciel": le "*suicide de la race*", dénoncé naguère, du haut du siège présidentiel par Th. Roosevelt.

* * *

Je passe outre sur d'autres fléaux qui souillent, rongent, dévorent, déshonorent "le pays de l'homme *libre* et brave"—*the land of the free and brave*. Cela nous mènerait trop loin...

Bornons-nous à mentionner le *Mammonisme* absolument païen et Judaïque à la fois,—qui sévit partout—en haut, en bas—le culte du veau d'or, le culte de l'*Almighty dollar*; citons aussi la traite des Blanches" (et des noires); la folie alcoolique contagieuse dont le *saloon* et le *bar* sont les centres d'action populaire, etc, etc.

* * *

Après ce très rapide coup d'oeil sur des faits—*facts, facts, facts*, comme disent les Anglais et les *Yankees*,—les catholiques; les simples "chrétiens" de toute race et langue,—*a fortiori* ceux de la race chrétienne, par excellence, la race française—vieux et jeunes—doivent, sous peine de mort—au moins de l'âme—sentir l'impérieuse nécessité, non seulement du réveil et de l'organisation mais encore du combat.

* * *

Voilà pourquoi il faut applaudir aux vaillantes initiatives des Canadiens-français d'Amérique comme à ceux du Canada.

Et vive Dieu! Qu'ils aillent de l'avant!—Go ahead! *Never mind.*

L. Hacault.

LE CRIME RITUEL

Une lettre de M. Tessler. Un article de l'America. La correspondance Rothchild—Merry del Val. La portée véritable de la bulle d'Innocent IV.

M. I. Tessler, juif, de la maison Tessler Brothers, 337 rue Notre Dame, nous adresse la lettre suivante demandant de reproduire un article de l'*America* sur la question du meurtre rituel.

Winnipeg, Can., Nov. 18, 1913.
Editor *La Liberté*,
City.

Dear Sir:

Feeling satisfied that your editorial columns are open to a fair exposition of vexed questions, and as recently has come up again certain charges, which not only reflect upon the Broad Mindedness of the Church, and its eternal struggle for the right, I take the liberty of enclosing you the clipping, which is of deep interest, and so fairly states the position of the Holy Church on a question touching a race and its people, which have harmed none and endeavored to do good wherein it ted in their power.

I hope to see it excellently translated in your own columns, and be the means of conveying to your readers a message that will be of interest and pleasure to them.

Thanking you for your kind attention, I am,

Respectfully yours,
I. Tessler.

I will deeply appreciate having an early issue of the *La Liberté* containing the article.

L'*America* est une revue catholique anglaise publiée à New York.

Voici la traduction de l'article dont parle M. Tessler:

"Le procès pour meurtre rituel qui commande actuellement l'attention du monde est basé sur une accusation qui a été réitérée siècle après siècle par les ennemis de la race juive. En résumé, elle consiste en ceci, que, eux, ou au moins de leurs sectes, emploient le sang chrétien pour certaines cérémonies religieuses et que dans ce but on commet le meurtre sous une hideuse forme.

Telle est l'opinion de l'Encyclopédie Juive qui ajoute que cette accusation d'employer le sang remonte au commencement du 13me siècle. L'auteur veut probablement dire que de cette époque date son rattachement au Vendredi Saint car au commencement de l'article intitulé "Blood Accusation", on nous dit que leur grand historien Josèphe attaque Apion, le grammarien d'Alexandrie, parce qu'auprès de l'empereur Caligula, il accuse les Juifs d'engraisser chaque année un grec dans leur temple, de le tuer, d'offrir son corps en sacrifice, de manger ses entrailles et de prêter serment contre tous les Grecs. Cela, naturellement, est antérieur au treizième siècle et la réputation dans l'histoire de l'empereur Caligula est celle d'un infatigable persécuteur des premiers chrétiens.

Le même auteur nous apprend encore que le premier cas où des Juifs furent au temps même accusés du meurtre d'un enfant chrétien dans un but rituel fut celui de Saint-Guillaume de Norwich en 1144. Ce cas est aussi antérieur à la moitié du 13ième siècle. Dans ce cas, nous dit-on, aucun juif ne subit de procès ni ne fut puni pour le crime allégué.

LE CAS FULDA.

En 1235, se produisit la fameuse cause Fulda qui se termina d'une manière satisfaisante par une conférence de plusieurs lettrés et de Juifs distingués convertis au Christianisme. Leur rapport sur l'enquête fut référé à l'empereur Frédéric II qui publia un décret impérial, déclarant, qu'avec l'approbation générale des princes régnants, il exénorait les Juifs du district du crime grave dont ils avaient été accusés et déclarait qu'on ne soupçonnait aucunement le reste des Juifs.

Néanmoins, pareilles accusations continuèrent à se multiplier et on en appela au pape Innocent IV qui non seulement lança deux bulles déclarant les Juifs innocents de semblable crimes mais répétant les ordres de plusieurs de ses prédécesseurs défendant et protégeant la race. C'est pour ce motif que les Juifs ont toujours eu un grand respect pour Innocent IV. Et il n'est pas le seul dans ce cas. Des décisions du même genre furent données par Grégoire X, Martin V, Paul III, et Clément XIV et comme le déclare l'encyclopédie "plusieurs papes ont ou directement ou indirectement condamné l'accusation d'emploi du sang et aucun pape ne l'a jamais sanctionné". Tel a toujours été l'esprit de l'Eglise catholique et l'on peut ajouter que dans le cas du petit Saint-Hugues de Lincoln la plus fameuse des prétendues victimes du meurtre rituel, ce furent les moines franciscains qui par leur intercession auprès le Henri III sauvèrent de la mort un grand nombre de Juifs.

Rien d'étonnant que le secrétaire d'état du pape, le cardinal Merry del Val, dénonce avec indignation comme basse et méchante la prétention que le pape Innocent IV n'avait non seulement pas condamné mais encore dans le temps donné son approbation à ces procès. Son éminence rappelle à lord Rothschild qui lui a écrit à ce sujet que d'autres papes ont également condamné ces procès. Sur cette question et dans le même sens, les cardinaux Bourne, Gibbons et Farley et d'autres prélats distingués ont exprimé l'opinion de l'Eglise.

LE GOUVERNEMENT RUSSE BLAME

Nous avons insisté sur l'historique de cette accusation pour mettre en lumière le fait que de semblables accusations n'ont pas une origine chrétienne. L'histoire et la littérature payenne le prouvent suffisamment. La Russie non plus n'a rien à faire avec le catholicisme. Les prêtres, les moines et les évêques mentionnés dans les rapports de la presse sur le procès sont évidemment des prêtres, des moines et des évêques russes et le gouvernement russe a été un infatigable et implacable persécuteur des catholiques aussi bien que des Juifs.

Nous admirons et nous applaudissons à l'unité de l'action publique des Juifs dénonçant la tentative de greffer sur leur race et leur religion l'ignominie du procès Beylis, mais, en même temps, nous ne pouvons que nous étonner de l'apathie et de l'indifférence des catholiques qui sont témoins d'accusations plus infamantes contre leur propre église et ses pratiques et qui ne font rien autre chose que se lamenter et gémir. L'esprit public et l'unité des Juifs devraient nous être une leçon. Nous en avons grand besoin."

* * *

Voici le texte de la lettre de Rothschild et celui de la réponse du cardinal Merry del Val:

New-Court Saint-Swithin's Lane
Londres E. C.
7 octobre 1913.

A S. Em. Raphaël, cardinal palatin Merry del Val, secrétaire pontifical d'Etat, etc.

Monseigneur le cardinal,

Votre Eminence sait probablement que dans la ville de Kief, dans l'empire de Russie, certaines personnes, de dispositions malveillantes, ont récemment renouvelé contre les Juifs cette atroce accusation de "meurtre rituel" qui a été plus d'une fois flétrie par la sagesse et la sollicitude catholique des Souverains Pontifes et qui, au cours de l'année dernière, a suscité des protestations indignées de la part d'un grand nombre des hommes les plus illustres de l'Europe occidentale, y compris des membres du Sacré-Collège, dont Votre Eminence est un ornement si précieux.

Cette réapparition d'esprit superstitieux qui est un sérieux danger pour les vies des nombreux Juifs habitant l'empire russe, a son origine dans un procès criminel où un Juif est accusé de meurtre.

Le soin de décider si ce Juif est coupable ou non, appartient naturellement aux tribunaux russes, et il serait évidemment inconvenant de ma part de prévoir ou de discuter de façon quelconque ce qu'ils feront dans ce cas. Mais mes coreligionnaires ont vu avec alarme que dans ce près le ministère public s'efforce d'expliquer le cas comme un cas de meurtre rituel qui serait prescrit par de soi-disant enseignements secrets du judaïsme et tend ainsi à faire retomber sur la religion juive et sur tout le peuple juif la responsabilité de ce crime hideux.

La défense n'aura pas de peine à réfuter les témoignages qu'on se propose de soumettre à la Cour sur ce point du procès, mais il est une déposition écrite pour laquelle le témoignage de la Cruse romaine serait utile et, en vérité, nécessaire. Et c'est afin de persuader Votre Eminence de fournir ce témoignage que je me permets de vous écrire cette letre.

Cete déposition sous serment à laquelle je fais allusion est celle d'un certain Justinus Elisejévitch Pranaitis, qui s'intitule maître en théologie et évêque catholique de la province de Turkestan. La déposition réédite les arguments ordinaires au moyen desquels on a appuyé, dans les siècles passés, des accusations analogues de meurtre rituel, arguments qui ont été autant de fois réfutés par de grands théologiens et de grands juristes et n'ont peut-être jamais été réfutés plus complètement que par l'illustre pontife, pape Clément XIV, lorsque comme le R. P. Ganganella, il remplissait les fonctions de consulteur du tribunal du Saint-Office. Il n'est pas nécessaire que je fatigue Votre Eminence en répétant ces arguments, mais, dans le cours de sa déposition, le dit Pranaitis exprime, sur une question de fait, une opinion qui est en contradiction formelle avec le témoignage du Saint-Siège.

Votre Eminence sait qu'un grand nombre des Souverains Pontifes ont, à diverses occasions, étendu leur généreuse protection à mes coreligionnaires persécutés, et que l'un d'entre eux, au moins, S. S. le pape Innocent IV, a publié une Encyclique ou Lettre déclarant expressément que l'accusation de meurtre rituel, en tant qu'appliquée au judaïsme, était une invention sans fondement et malicieuse. D'autres grandes autorités pontificales ont eu une attitude pareille, notamment J.-B. de Martinis, général des Dominicains, en 1664, et le cardinal Lorenzo Ganganelli, dont le rapport circonstancié sur le sujet, adressé au tribunal du Saint-Office et intitulé "Polonia", fut rédigé sur les instances de S. S. le pape Benoît XIV, en 1758, et trouva sa conclusion dans l'acte de son vénérable successeur le pape Clément XIII.

Or, dans la déposition écrite du témoin Pranaitis, il est parlé de ces documents, et le témoin dépose qu'il n'a pu trouver ces documents dans les ouvrages ordinaires de référence. Il exprime, par suite, l'opinion qu'ils n'existent pas réellement et que les textes publiés sont probablement des faux.

C'est sur ce point que je désire invoquer la gracieuse intervention de Votre Eminence. Il s'agit d'authentiquer les textes qui ont été publiés de la lettre de S. S. le pape Innocent IV et du rapport du cardinal Ganganelli, dont les originaux sont sans doute sous la garde de Votre Eminence. J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli des copies de ces textes, tels qu'ils me sont connus.

Je ne doute pas que, suivant les traditions éclairées et généreuses du Saint-Siège, qui a si souvent élevé la voix pour défendre les opprimés et pour faire triompher la vérité et la justice, Votre Eminence me fera la faveur de m'adresser bientôt le témoignage que je sollicite et que je suis autorisé à demander à Votre Eminence par mes coreligionnaires israélites.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble et obéissant serviteur.

Rothschild.

* * *

Le cardinal Merry del Val a répondu en ces termes à la lettre de lord Rothchild:

Secretairerie d'Etat
de Sa Sainteté
18 octobre 1913.

Au très honorable lord
Rothschild,

Mylord,

En réponse à votre lettre du 7 octobre, je suis en mesure de certifier que la copie dactylographiée du rapport adressé par le cardinal Ganganelli aux consulteurs du Saint-Office est réellement authentique. Je puis vousdonner cette assurance à la suite de recherches qui ont été faites au Saint-Office, où le document original est conservé. Pour ce qui est de l'extrait de la lettre du Pape Innocent IV, il ne saurait y avoir aucun doute quant à l'exactitude de la citation de Raynald, exactitude confirmée par le fait que le cardinal Ganganelli la cite dans son rapport.

Dans l'espoir que cette déclaration pourra servir le dessein que vous poursuivez, j'ai l'honneur d'être, Mylord, votre obéissant serviteur,

Cardinal *Merry del Val.*

* * *

La réponse du cardinal Merry del Val ne nous paraît pas brulante d'indignation. Aussi nous n'en avons que le texte intégral et non un résumé transmis par le télégraphe.

La *Vigie*, journal catholique hebdomadaire publié à Paris, numéro du 7 novembre dernier, nous apporte dans ses "Notes Romaines", de fort intéressant détails sur la correspondance de Rothschild et du cardinal Merry del Val.

Et tout d'abord le fameux Pranaïtis!

"Comment un catholique pourrait-il croire au crime rituel, nié même par des Cardinaux?"

Naturellement, la réponse est très facile. Sur la question strictement historique—s'il y a eu des crimes rituels chez les Juifs—la compétence est plus ou moins grande selon la résultante de deux forces: l'honnêteté de la personne, et sa valeur dans les études religieuses et historiques sur l'Israël du Talmud. Ainsi, le simple prêtre catholique, abbé Pranaïtis, cugitimes et illégales de quelques seigneurs, lesquels rançonnaient et persécutaient les Juifs, cherchant tout prétexte, y compris celui-là, bien caractéristique, d'attriré de Taschkent au Turkestan russe, est une compétence de premier ordre, car non seulement il est un parfait honnête homme, mais encore il est très versé dans la science talmudiste. C'est pour cela qu'il a été interrogé à propos du crime de Kiew.

* * *

Les Juifs ont si bien senti ce fait que, pour "écraser" le bon curé Pranaïtis, ils ont fait marcher ni plus ni moins que lord Rothschild, lequel s'est adressé ni plus ni moins qu'au cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Les journaux ont publié la lettre de Mylord à Son Eminence, et la réponse de celle-ci.

Dans son exposé sur le crime rituel, l'abbé Pranaïtis avait déclaré qu'il n'avait pas de preuves de l'authenticité de deux documents cités par les défenseurs d'Israël: une lettre du Pape Innocent IV, de 1247, aux évêques d'Allemagne et de France, et une relation du cardinal Ganganelli (futur pape Clément XIV) au Saint-Office. Ces deux documents auraient nié le crime rituel.

S'en prenant à ce côté secondaire de l'exposé de l'abbé Pranaïtis, Mylord Rothschild a adressé une lettre solennelle au cardinal Merry del Val, dans laquelle il le conjura de sauver Israël d'un massacre général, moyennant une réponse à cette demande: les textes connus de la lettre d'Innocent IV et de la relation Ganganelli, sont-ils authentiques?

Le lord israélite ne manquait pas, dans la lettre au cardinal, d'insulter grossièrement l'abbé Pranaïtis en l'appelant "un certain Justinius Elisejewitsch Pranaïtis qui se présente de lui-même (*sic*) comme un maître en théologie et diocésain (*sic*) romain de la province de Turkestan".

Ce style-là est d'un Juif, non pas d'un lord; et Rothschild a offensé le cardinal Merry del Val en insultant son honorable subalterne. M. l'abbé Pranaïtis est docteur en théologie (*magister theologiae*) nommé tel non pas par lui-même, mais par l'autorité compétente. Il est curé catholique-romain, et bien romain, de Taschkent au Turkestan russe. Il est reconnu comme une autorité dans les études juives. Voilà des titres qui devraient imposer un langage un peu plus correct que celui du lord israélite.

Mais prenons sa lettre telle qu'elle est. Ce qui saute aux yeux, c'est la disproportion criante entre la question et la démarche. En effet, pour faire la "collation" du texte Ganganelli, lord Rothschild n'aurait eu qu'à s'adresser à Mgr l'Assesseur du Saint-Office, sans déranger le Cardinal secrétaire d'Etat. Quant à la lettre d'Innocent IV, la demande de lord Rothschild est simplement ridicule, car la question est tranchée par les éditions critiques du *Bullarium Romanum* et des *Monumenta Germaniae historica*. Il n'avait qu'à ordonner à un de ses employés de consulter au *Mon. Germ. hist.* le volume *Epistole sacc. XIII e regestis Pontificum Romanum selectae*, tome II (Berlin 1887), pages 297-298.—Lord Rothschild n'est pas au Turkestan, comme ce pauvre "diocésain" de Pranaïtis!

L'employé de lord Rothschild aurait lu ce que nous traduisons du latin: "Innocent IV, Reg., vol. I, 442; livre V, 28; *Raynaldus*, Annales Ecclés., en 1247, paragraphe 34; transcription (*transumptum*) authentique que Grégoire X ordonna de faire, en 1224, parce que l'original commençait à s'abimer à cause de son grand état de vétusté (*eo quod-litterae-incipiebant nimia vetustate consumi*)"

Voilà ce que l'employé de lord Rothschild aurait pu lui dire, après un quart d'heure de recherches dans une bibliothèque publique.

Mais le lord se moquait bien des recherches hictoriques! Ce qu'il cherchait, c'était une lettre du Cardinal secrétaire d'Etat du Pape *sur* le crime rituel, pour l'exploiter ensuite *contre* l'existence même du crime rituel. C'est simple comme bonjour!

Avec la courtoisie, la correction et la prudence qui le distinguent, le Cardinal secrétaire d'Etat s'est borné à répondre à lord Rothschild qu'il avait fait collationner le texte Ganganelli et que celui-ci avait été exactement recopié; et que quant à la lettre d'Innocent IV, elle devait être bien authentique puisque des historiens compétents l'avaient reconnue comme telle. Enfin, il a souhaité que ces constatations d'archives pussent servir au but que mylord avait déclaré dans sa lettre, de sauver du massacre les nombreux Juifs habitant l'Empire russe!

Rien de plus correct et de plus prudent, comme vous le voyez. Cela n'a point empêché que la lettre du Cardinal ait été lancée tout de suite dans la presse libérale et sémite pour grossir le "dossier des Cardinaux" contre le crime rituel!

* * *

Mais puisque le lord israélite fait tant de tapage autour de ces documents, voyons un peu ce qu'ils valent pour la question.

Le Cardinal Ganganelli écrivit un rapport pour le Saint-Office à propos d'un crime rituel juif commis alors. Le Cardinal manifesta son opinion, contraire à l'existence du crime. Honneur à la conscience du Cardinal Ganganelli qui, convaincu d'une chose, ne manque pas de le manifester en toute sincérité, ne considérant que la vérité et la justice telles qu'elles lui apparaissaient, bien qu'elles fussent matériellement en faveur des pires ennemis de l'Eglise. Encore une fois, voilà une preuve éclatante d'amour de la vérité, de la justice et de la charité de la part de l'Eglise romaine. Mais c'est tout. La questian historique sur l'existence du crime rituel ne sera pas décidée par l'opinion personnelle du Cardinal Ganganelli.

Venons à la Lettre d'Innocent IV. Une égale remarque s'impose. Si le Pape avait été convaincu, en toute conscience, que le crime rituel n'existait pas, et s'il l'avait solennellement proclamé, ce fait ferait aussi grandement honneur à l'auteur et au Saint-Siège. Mais la question historique (ne l'oublions jamais) resterait telle quelle, car elle échappe à l'autorité comme toute question strictement historique, n'ayant aucun lien avec la doctrine et avec la morale catholiques, ni avec le magistère pontifical. C'est la loyauté et le bon sens qui le veulent ainsi.

Dans notre question surtout, on arriverait, en effet, à une absurdité: c'est qu'Innocent IV écrivant en 1247 suffirait pour nier l'existence du célèbre crime rituel de Trente, de 1474, reconnu canoniquement par l'Eglise au point de vue qui est de sa compétence: la béatification du petit martyr Simon de Trente, victime du crime rituel.

Tout cela—entendons-nous bien—si le Pape avait nié l'existence historique du crime rituel. Mais *il est faux qu'Innocent IV ait nié l'existence historique du crime rituel.*

Il n'y a, ma foi! qu'à lire le texte! Les Juifs d'Allemagne avaient recouru au Pape en se plaignant de certains princes et nobles chrétiens qui, exploitant le crime rituel, nié mordicus (et pour cause!!!) par des Juifs, et prenaient prétexte pour ôter aux Juifs les biens et même la vie, ameutaient la populace contre le ghetto, et prononçaient des sentences arbitraires, sans procès réguilier. A entendre les plaignants, il suffisait qu'on découvrit le cadavre d'un tué pendant la Semaine Sainte, pour qu'on se mit à crier au crime rituel et à tenter de saccager le ghetto et de massacrer les Juifs. Ceux-ci avaient donc recours à la justice et à la charité du Pape.

Innocent IV écrivant aux évêques allemands (pour la même raison aussi il envoya sa lettre aux évêques français), s'élève vigoureusement contre ces excès indignes de la justice et de la charité chrétienne. Il relate les plaintes et la protestation des Juifs; et c'est cela qui a pu faire croire que le Pape se prononçait, lui, contre l'existence du crime rituel.

Mais il n'en est rien. Le Pape relate en détail l'appel pitoyable (*lacrimabilem quaestionem*) des Juifs allemands, comme c'est dans le style de la chancellerie et même dans la nature des choses.

Après le "sommaire" des plaintes et de la défense présentées par les Juifs, le Pape prend les dispositions opportunes. Maintenant c'est lui qui parle aux Evêques pour son compte. Nous traduisons:

"Donc ne voulant pas que les dits Juifs soient injustement vexés... Vous mandons que Vous soyez favorables et miséricordieux envers eux; que tout ce que Vous trouverez attenté témérairement (*temere attemptatum*) par lesdits prélats, nobles et puissants contre lesdits Juifs à propos de ce que nous venons de dire (*super premissis*). Vous le remettiez, selon le droit, dans l'état précédent; et que Vous ne permettiez pas que sur ces choses et sur d'autres semblables (*super hiis vel similibus*) les Juifs soient molestés par les autres injustement *indebite molestari*)". Et le Pape finit par les sanctions canoniques contre les transgresseurs.

Où est dans tout cela la prétendue négation de l'existence du crime rituel? Innocent IV n'entre même pas dans la question.

Il se trouve en face d'une requête des Juifs qui en appellent au Pape contre les vexations illébuer au Crime rituel tout meurtre, dont l'auteur fût inconnu, arrivé aux jours de Pâques: tant la chose paraissait naturelle! Le Pape ne veut pas de ces iniquités; et les Evêques reçoivent l'ordre de reviser ces sentences frappant les Juifs.

Voilà ce qu'il y a dans cette Lettre pour laquelle lord Rothschild voulait le sceau du Cardinal Secrétaire d'Etat! Et pourtant la déformation dévergondée de cette situation n'a pas tardé à s'accomplir. Les Juifs couvrent de fleurs lord Rothschild pour sa correspondance avec Rome. Les Israélites d'Autriche viennent de lui envoyer une adresse qui dit: "Au nom de tous les Juifs d'Autriche nous remercions Votre Seigneurie pour la *confirmation authentique des Bulles pontificales* provoquée par votre correspondance avec la Sacrée Curie de Rome, bulles qui, même dans le sombre moyen âge, rendent honneur à la vérité et *constatent la fausseté des accusations sanguinaires*."

Avez-vous entendu? Nous sommes déjà à *plusieurs* Bulles pontificales *niant* le crime rituel... Oh! les Juifs!

* * *

Quelques journaux (tel le *Giornale d'Italia* de l'Israélite Sonnino) en reproduisant la lettre du Cardinal Merry del Val, ont parlé d'autres actes de Grégoire IX et de Grégoire X confirmant la négation du crime rituel. C'est une autre équivoque.

Nous venons de voir qu'il ne s'agit pour Grégoire X que de la transcription d'archive de la Lettre d'Innocent IV. Quant à Grégoire IX nous avons de lui quelque autre chose... Non seulement il n'a rien dit pour nier le crime rituel, mais il a écrit une lettre aux Evêques d'Allemagne pour se plaindre des Juifs, devenus insupportables par leurs excès (*Bullarium Romanum*, édit. de Turin, tome III, édité en 1858, page 479). Cette Lettre est datée d'Agnani, le 5 mars 1233.

Et après cela, tirez l'échelle!

L. V.

Que reste-t-il de l'opinion de l'*America?*

* * *

Ajoutons-y le témoignage de Bernard Lazare, Juif français et qui n'a pas la réputation d'avoir dénigré les siens.

A la page 352 de "l'Antisémitisme, son histoire et ses causes", Bernard Lazare se demande:

'*Comment les juifs, dont les livres mosaïstes protestent de l'horreur du sang, ont-ils eu a pâtir et pâtissent-ils encore d'une telle croyance?... Il faudrait montrer comme l'a fait M. Delitch en Allemagne, que nul livre hébraïque, talmudiste ou cabalistique ne contient la prescription du meurtre rituel; ce que fit déjà Wagenseil. On prouverait ainsi et on a prouvé que la religion juive ne demande pas de sang, mais aura-t-on prouvé ainsi que jamais aucun juif n'en versa? Non certes, et assurément, pendant le moyen-âge, il dut y avoir des juifs meurtriers, des juifs que les avanies, les persécutions poussaient à la vengeance et à l'assassinat de leurs persécuteurs ou de leurs enfants même...* (p. 353).

"...*Ces préventions, souvent justifiées, contre les juifs adonnés aux pratiques magiques. En effet, au moyen-âge, le juif fut considéré par le peuple comme le magicien par excellence; en réalité, certains juifs se livrèrent à la magie et on trouve beaucoup de formules d'exorcisme dans le Talmud, et la démonologie talmudique est très compliquée. Or, on sait la place que le sang occupa toujours dans les opérations de sorcellerie...* (p. 351). *Il est fort probable, certain même, que des juifs magiciens durent immoler des enfants; de là, la formation de la légende du sacrifice rituel...* (p. 355)."

DECADENCE PROTESTANTE EN ALLEMAGNE

Les socialistes en masse quittent l'église luthérienne

Berlin, 20.—L'empereur d'Allemagne est si irrité de voir bon nombre d'Allemands quitter l'Eglise luthérienne, qui est l'Eglise de l'empire, qu'on vien d'interdire la réunion de douze meetings socialistes. Ces derniers devaient avoir lieu mercredi prochain, jour de "Pénitence nationale".

Cet ordre serait le résultat des efforts tentés par l'impératrice pour empêcher que le peuple ne quitte l'Eglise de l'empire.

Quand on informa cette dernière que les socialistes devaient se réunir, elle vit là l'indice d'autres désertions. Elle demanda alors à ce que l'on tentât d'arrêter un mouvement si néfaste.

Cet exode a atteint de telles proportions, que quelques Etats de l'Allemagne du Sud ont obligé tous ceux qui déclarent vouloir abandonner l'Eglise à payer une somme de 125 francs et, en cas de non-déclaration, on sera tenu de payer cete taxe, destinée aux besoins de l'Eglise.

Département des patrons

Ce patron présente un joli costume pour jeune fille surtout s'il est fabriqué d'une de ces belles soies si en vogue. Ce costume exige une guipure. La jupe en deux morceaux peut se finir avec ceinture Empire ou ordinaire.

Le patron No. 6,080 est pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans. Pour une fillette de 16 ans il faut 3½ verges d'un tissu de 44 pouces de largeur et 5¼ d'insertion.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Ce modèle Norfolk est toujours de mode et ne nous revient qu'avec de légères modifications. Le patron ci-dessus comporte une longue redingotte avec grand empiècement carré, deux remplis de chaque côté du dos et aussi deux sur le devant. Le cou se termine par le collet ordinaire et de petits revers. Ce patron comporte la culotte zouave. Il est d'apparence virile et à la dernière mode. Tout bon tissu laineux peut servir pour ce costume et dans les temps chauds les tissus kaki.

Le patron No. 6,190 est pour enfants de 6, 8, 10 et 12 ans. La grandeur moyenne demande 3⅛ verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No.............. Grandeur..........
Nom ....
Rue No. ....
Ville ....
Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LA CRAINTE DE DEVENIR AVEUGLE

Un bijoutier blesse grièvement sa femme et se fait sauter la cervelle.

New-Rochelle, 21.—M. Newmann, sertisseur de diamants, employé depuis trente ans dans la maison Tiffany, sentant sa vue s'affaiblir, a tiré quatre coups de revolver sur sa femme, la blessant grièvement, puis reournant son arme contre lui-même, il se tira une balle dans la tempe.

Attirés par le bruit des détonations plusieurs personnes qui passaient devant la maison des Newmann, se précipitèrent: un spectacle horrible s'offrit à leurs yeux. Mme Newmann gisait au milieu de la pièce à côté de son mari. On appela de suite un docteur qui ordonna immédiatement son transport à l'hôpital; quant à M. Newmann, tous les soins étaient inutiles, la mort aynt été instantanée.

M. Newmann travaillait chez Tiffany depuis trente ans. Dernièrement il s'aperçut que sa vue faiblissait et qu'il n'était plus aussi habile dans son travail.

Craignant de perdre sa place, le sertisseur préféra tuer sa femme et se donner la mort que de vivre aux dépens de son fils.

L'état de Mme Newmann est considéré comme très grave.

A la maison Tiffany, on déclare qu'en effet M. Newmann était depuis de longues années employé dans la maison et qu'on était très satisfait de son travail et qu'étant employé depuis si longtemps dans la maison, il ne risquait pas de perdre sa position.

DEFENSE HEROIQUE

Une garnison fédérale mexicaine se fait tuer jusqu'au dernier homme.

Brownsville (Texas), 21.—Les soldats mexicains composant la garnison fédérale de Victoria, capitale de l'Etat de Tamaulipas, se sont fait tuer jusqu'au dernier avant de laisser les constitutionalistes entrer dans la ville.

Cette nouvelle a été envoyée ce soir au quartier général des rebelles, à Malamoras, par le général Pablo Gonzales qui commandait les forces attaquant Victoria.

Le général Gonzales déclare que ce combat a été le plus sanglant de la révolution actuelle.

LE TELEPHONE SANS FIL

Marconi arrive à transmettre les sons de la voix humaine

Londres, 21.—Des sons émis par la voix et non pas des mots ont été transmis par le téléphone sans fil à travers l'océan atlantique.

L'expérience comme le relate M. Marconi, l'inventeur du télégraphe sans fil, avait eu lieu entre Clifden, Irlande, et Glace Bay, Nouvelle-Ecosse.

M. Marconi a déclaré que dans ses dernières expériences il n'avait pu arriver à établir aucune conversation entre les deux postes.

LES REBELLES SONT VICTORIEUX

Ils s'emparent de Victoria et massacrent la garnison.

Brownsville (Texas), 21.—Après le massacre de toute la garnison fédérale de Victoria, capitale de l'Etat de Tamaulipas, les rebelles, commandés par Lucio Blanquo et Pablo Gonzales, se dirigent, dit-on, vers Tampico, dans l'espoir de joindre la colonie des rebelles opérant au nord de Tuxpan.

Tampico est situé à environ 125 milles au sud de Victoria.

Le général Gonzales est un ancien gardien de bestiaux; les hommes qu'il a sous ses ordres sont, pour la plupart, des vachers, des bergers et des vagabonds, habitués dès leur jeune âge à manier le revolver, audacieux et téméraires.

Après s'être emparés de Victoria, ils n'épargnèrent personne de la garnison, laissant les morts dans les rues, dans l'église, dans la cour et dans les galeries du palais du gouverneur: ils ne firent aucun prisonnier.

Le général Gonzales envoya son rapport par courrier à Jimenez, d'où il fut téléphoné au quartier général de Matamoras.

Dans son rapport, ce général déclare que c'est "la plus sanglante bataille de la révolution". Les forces du général Gonzales étaient de 5,000 hommes: les pertes subies furent de quatre officiers et d'environ 75 soldats.

Les fédéraux étaient commandés par les généraux Rabago, Arzamendi et Aguilar; la plus grande partie de la garnison était sortie de la ville avant le lever du jour, après quarante-neuf heures de combat.

Plus de 3,000 fédéraux réussirent ainsi à s'échapper; 300 seulement restèrent pour protéger la retraite; ces derniers espéraient avoir la vie sauvée en se rendant.

A 8 heures, un officier fédéral, qui s'était servi de la nappe de l'autel d'une église comme drapeau de parlementaire, s'avança vers les rebelles pour dire que la garnison se rendait. On lui répondit que les rebelles ne voulaient pas faire de prisonniers, car ces prisoniers leur seraient une charge. Les fédéraux qui s'étaient réfugiés dans une église en furent expulsés puis poursuivis de maison en maison jusqu'au palais du gouverneur.

Ceux qui étaient sortis de la ville furent rattrapés par les rebelles, à quinze milles au sud de Victoria, et écrasés. A peine 500 fédéraux, dit-on, ont échappé à ce carnage; ils se sont dispersés dans les montagnes.

Presque toute la ville est détruite, soit par les obus, soit par le feu que les rebelles mirent dans les maisons pour en faire sortir les fédéraux.

Avant de se retirer, les officiers fédéraux détruisirent une grande partie de ce qui se trouvait dans l'arsenal.

Les rebelles déclarent qu'ils ont pris 300 chevaux, 4 canons et une grande quantité de munitions.

Le général Gonzales a maintenant douze canons, tous pris aux fédéraux depuis un mois.

STEAMER EN FEU

Les passagers et l'équipage sont sauvés par un cuirassé anglais.

Londres, 22.—Le cuirassé anglais "Iron-Duke" a sauvé les passagers et l'équipage du steamer "Scotslyke" à bord duquel un incendie s'était déclaré.

Le "Scotslyke" venant de la Méditerranée et allant à Sanderland, prit feu vers minuit, non loin de l'île de Wight. Le feu, qui avait avait pris dans un chargement d'herbes, se propagea ave un etelle rapidité que les matelots ne purent l'enrayer. Plusieurs bateaux de sauvetage furent brûlés et il fut impossible d'utiliser les autres à cause de l'état de la mer qui était furieusement démontée. Les passagers et l'équipage, affolés, s'étaient massés à l'arrière du bateau.

Par bonheur, "l'Iron-Duke" faisait des essais de nuit non loin de là. Voyant le navire en feu, les marins du cuirassé sautèrent dans les bateaux de sauvetage. Lorsqu'ils arrivèrent près du "Scotsdyke", la partie avant de ce navire n'était plus qu'un immense brasier et tous les passagers étaient entassés à l'arrière.

Les projecteurs de "l'Iron-Duke" éclairèrent la scène et tous les passagers et l'équipage purent être sauvés par les courageux marins.

HUERTA OU L'ANARCHIE

Une grave responsabilité pour le gouvernement mexicain.

Mobile (Alabama), 21.—Un banquier de Mexico, M. Juan E. Reyes, de passage à Mobile et se rendant à New-York, a fait aujourd'hui à un journaliste une déclaration importante.

M. Reyes est d'avis que le gouvernement de Washington a assumé une très grave responsabilité en prenant la résolution de renverser Huerta; car, si le président Wilson réussit à faire descendre Huerta du pouvoir, ce sera, dans tout le Mexique, le règne de l'anarchie.

—Pour tout homme qui connait tant soit peu la situation à Mexico, il est clair que la retraite de Huerta sera le signal de la désorganisation complète et de l'anarchie—anarchie telle qu'aucune ville civilisée n'aura rien vu de semblable depuis les jours de la Terreur en France.

"Il y a, dans les environs de Mexico, de nombreux groupes de bandits qui se disent fédéraux ou insurgés, selon leur fantaisie du moment ou selon qu'il leur est plus avantageux de se dire l'un ou l'autre. En réalité, ils n'appartiennent à aucun parti et se désintéressent absolument de la politique. Et, de ces bandits-là, il y a

"A Mexico même, il y a des quartiers peuplés d'apaches dangeureux.

"Je crois fermement que la démission de Huerta, volontaire ou forcée, sera immédiatement suivie de désordres tels qu'on n'en a jamais vus dans un pays civilisé, et les Etats-Unis seront impuissants à protéger les victimes ou à punir les criminels."

LE PROCES DE KIEF

L'opinion d'un rabbin.

Le "New-York Herald" du 6 courant signale un article important du "Kruzzeitung" de Berlin, qui cite l'opinion d'un rabbin au sujet du procès juif:

I. Ziegler, rabbin de Carlsbad, Bohême, a déclaré ceci dans le journal juif "Allgemeile Zeitung def Judenthumf" (numéro du 29 août 1913):—"Admettant que la poursuite limite son accusation de se servir du sang chrétien pour des fins rituelles, et ne la porte pas contre tous les Juifs en général, mais la porte exclusivement contre quelques sectes juives ténébreuses et secrètes, dont il est question même parmi nous, n'est-ce pas le devoir de l'Etat, dans ce cas, de s'appliquer de tout son pouvoir à découvrir et à détruire cette secte?"

LA MALADIE DU TSAREVITCH

Elle serait le résultat des gâteries de tout genre dont il est l'objet.

Londres, 20.—On s'intéresse presque autant ici qu'à Saint-Pétersbourg à la santé du jeune tsarévitch, en raison du degré de parenté qui existe entre ce dernier et la famille royale d'Angleterre.

On avait anoncé ces jours-ci que le jeune prince se rendrait bientôt à Helouan, petite ville située sur la rive droite du Nil, près du Caire, et connue par ses sources et bains sulfureux, et on désire maintenant savoir les raisons de ce déplacement.

Le jour même où l'on annonçait le futur départ du jeune prince paraissait un livre du comte Paul Vassili, intitulé: "Derrière le voile. A la cour de Russie".

L'auteur, qui est mort avant la publication de son livre, nous apprend que le tsarévitch, âgé de neuf ans, est atteint d'hémophibie, ce qui, en langage vulgaire, signifie "hémorragie", que peuvent produire les causes les plus anodines, telles que coupures au doigt ou arrachage d'une dent.

Au dire des docteurs, il serait trop jeune pour être atteint d'artériosclérose.

Le comte Vassili ajoute que si la santé de l'enfant est si précaire, c'est qu'il est trop gâté par ses parents, qui prennent de lui un soin trop excessif.

On se garderait bien de lui refuser quoique ce soit, on cède à tous ses caprices. Il bat ses soeurs, abuse de la bonté des serviteurs et, aussitôt que certains d'entre eux se permettent des remontrances, il les menace de suite de les faire punir.

Ainsi gâté, un rien l'irrite; il est devenu des plus désagréables. Il ne reçoit les leçons d'aucun maître. Un matelot est seul à l'accompagner; il le suit partout et lui sert de bonne, de précepteur et de gardien.

L'ambassadeur de Russie à Londres a refusé de faire connaître quel était le caractère de la maladie du jeune prince, mais a fait savoir que sa santé s'améliorait chaque jour.

DE PLUS EN PLUS FORT

Des suffragettes lancent des marteaux à la tête d'un juge

Londres, 19 novembre. — Des femmes ont lancé des marteaux à la tête du juge qui siégeait aux assises tenues à Old Bailey, au moment où ce dernier infligeait à Mlle Rachel Peace, suffragette militante, dix-huit mois de prison.

Elle avait mis le feu, le 4 octobre dernier, à une maison située à Hampton, dans les environs de Londres.

Une bande de suffragettes, qui avaient réussi à s'introduire dans la salle d'audience, interrompaient continuellement les débats. Au moment où la sentence fut prononcée, elles ne se contentèrent pas de jeter des marteaux à la tête du juge, mais se mirent à briser quantité de fenêtres et de portes vitrées.

Quatre des plus bruyantes ont été arrêtées, après une lutte en règle avec la police.

Londres, 19 novembre.—Les suffragettes ont assailli M. Augustin Birrell, secrétaire d'Etat en Irlande, pendant un discours qu'il faisait à Bristol.

La fureur arriva à son comble au moment où un individu, qui prenait le parti des suffragettes, jeta un chat crevé sur le secrétaire d'Etat. Il l'atteignit en plein poitrine au moment où il s'écriait: "Torturez les suffragettes, mais épargnez les femmes sans défense."

Un autre individu jeta une planche sur M. Birrell, mais elle ne l'atteignit pas.

Les assistants tombèrent alors sur les suffragettes et les obligèrent à passer la porte. Une mêlée terrible s'en suivit et dura aussi longtemps que tous ceux qui avaient troublé l'ordre n'eurent pas été mis dehors.

John E. Redmond, chef du parti nationaliste, et sa femme ont été assaillis par une femme dans le train où ils étaient montés pour se rendre à Newcastle-sur-Tyne.

Cette dernière ouvrit la porte de leur compartiment et jeta sur eux des sacs de farine au point de les en couvrir littéralement. Cette femme poussa les exclamations habituelles des suffragettes.

Les employés de la gare vinrent porter secours au malheureux secrétaire d'Etat et à Mme Redmond, et la femme fut mise sous bonne garde jusqu'à l'arrivée du train à Newcastle.

ALLECHANTES PROPOSITIONS

Une chanteuse reçoit $25,000 pour chanter dans une cage de lions.

Berlin, 19 novembre.—On raconte que Mme Emma Destin, chanteuse d'opéra, qui, tout dernièrement, avait consenti à poser pour une mise en scène cinématographique, où elle était représentée chantant dans une cage de lions aurait reçu pour cela 125,000 francs.

En cas de mort ou de blessures sérieuses, elle ou ses héritiers devaient toucher la même somme.

INTERVENTION ET ANNEXION

Les conséquences lointaines de la politique américaine au Mexique

Londres, 19 novembre.—Dans un article sur la question mexicaine, le "Spectator", dit que, même si le président Wilson obtient la retraite de Huerta et de son gouvernement, il est impossible de croire qu'un gouvernement mexicain puisse être établi selon les idées américaines.

La conséquence la plus probable de l'humiliation du Mexique sera la formation d'une sorte de parti national ayant pour programme la lutte contre la domination américaine.

Dans ces conditions, la guerre ne serait que reculée jusqu'à l'époque où le Mexique y sera mieux préparé.

"D'une maniere ou d'une autre, tôt ou tard, dit le "Spectator", la politique américaine actuelle doit, selon nous, amener l'intervention et ensuite l'annexion. Il n'y a pas, pour un Etat, d'autre moyen d'en régir un autre.

"En cas d'invasion, toutes les résolutions et le bonnes intentions du président Wilson seront réduites à néant. C'est en vain qu'il aura proclamé la résolution des Etats-Unis de ne pas acquérir de nouveaux territoires.

"Nous avons fait la même déclaration, et avec la même bonne foi, lorsque nous sommes allés en Egypte, mais nous n'avons pu nous y conformer et nous ne le pourrons jamais.

"Si les Etats-Unis, pour imposer leurs volontés, font entrer des troupes au Mexique, ils ne pourront plus les en retirer. Il est possible que, sous l'influence de quelque caprice de l'opinion publique, les troupes soient rappelées pendant quelque temps, mais elles devront bientôt rentrer au Mexique pour empêcher le nouveau gouvernement, oeuvre des Américains, d'être renversé."

LES HORREURS DE JUAREZ

Les rebelles mexicains fusillent leurs prisonniers.

El Paso (Texas), 20.—On sait de source certaine que depuis que Francisco Pancho Villa et les soldats prisonniers ont été mis à mort.

Les dépêches envoyées par les insurgés, reconnaissent l'exactitude de ces faits. Au dire des Américains qui depuis samedi ont pénétré dans la ville, vingt-trois prisonniers auraient été exécutés. Les corps de la plupart des victimes n'ont pas encore reçu de sépulture.

Plus de vingt cadavres, soit ceux des prisonniers exécutés, soit ceux des soldats tombés sur le champ de bataille, sont restés toute la nuit exposés à la pluie dans le cimetière de Juarez, les fosses n'ayant pas encore été creusées.

Le corps du colonel Enrique Portillo, exécuté samedi, a été transporté à El Paso, pour y être inhumé.

Un insurgé dont les habits étaient en loques, s'empara du pantalon et des souliers de ce dernier alors que son corps était étendu dans la cour de la caserne de Juarez.

Les uniformes des rebelles sont dans le plus piteux état. Bien que Pancho Villa eut distribué les uniformes enlevés aux fédéraux, cela ne fut pas suffisant, aussi se disputa-t-on les habits des prisonniers qui avaient été mis à mort.

Les prisonniers qui ont été mis à mort par les rebelles sont:

Les colonels Enrique Portillo et Augustin Cortinas; les capitaines José Torres, Benavides, Ricardo Contreras, enfin un inconnu que l'on croit être le secrétaire de Guillermo Poros, le représentant du général Huerta, dans le district de Chihuahua.

José Cardova, qui était ancien chef de la police secrète d'Huerta à Juarez, le lieutenant Pablo Riesse.

Un soldat fédéral qui avait essayé de fuir alors qu'il creusait au cimetière des tombes pour ses camarades, fut frappé à coups de fusils; il tomba sur le sol et fut achevé, ne donnant plus signe de vie.

Pablo Ybave, agent de police à Juarez.

Enfin plusieurs civils employés à la douane de Juarez avant que cette dernière ville ne fut prise par les rebelles.

Hier on n'a exécuté que quatre hommes: le capitaine Contreras, instructeur militaire des troupes fédérales à Juarez; José Cordova, Pablo Ybave, et enfin un fossoyeur faisant partie de l'armée fédérale.

On ne sait ce qu'est devenu le général Francisco Castro qui commandait les troupes fédérales quand elles furent attaquées par les rebelles.

Pancho Villa exécute tous les prisonniers sans examiner leur cas. Il ordonne de les mettre à mort avec le même sang-froid et aussi vite que s'il commandait que l'on selle son cheval. Quelquefois quelque soldat de grade inférieur dit que le prisonnier mérite la mort et il l'exécute lui-même. C'est un soldat et non un détachement nommé à cet effet qui la nuit dernière a fusillé les prisonniers.

Un soldat rebelle faisait-il sortir de prison un féléré que l'on entendait de suite un coup de feu et à son retour le rebelle annonçait le décès sans autre forme de procès, aussi au dire d'un officier des rebelles les rues de la ville étaient-elles jonchées de lambeaux sanglants.

* * *

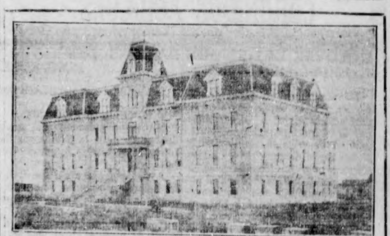
Nogales, 20.—On aurait donné l'ordre d'exécuter deux prisonniers fédéraux pour se venger des exécutions des prisonniers constitutionnels, effectuées par les troupes fédérales et ordonnées par le général Villa, à Juarez.

On nie généralement que les exécutions de Juarez aient été commandées par le général Carranza, mais on admet cependant que le général Pancho Villa a pu agir suivant les instructions qu'il avait reçues il y a quelques mois du général Carranza lui-même. D'après cet ordre on ne devait exécuter aucun prisonnier fédéral dont le grade aurait été inférieur à celui de capitaine.

* * *

Washington, 20.—L'exécution par les rebelles des soldats et des officiers fédéraux a causé ici une triste impression. Pendant quelque temps on a feint d'ignorer dans les milieux officiels que les révolutionnaires des districts du nord, étaient les seuls responsables du meurtre d'un grand nombre d'Américains, du pillage de leurs propriétés, des outrages commis sur quantité de personnes soit mexicaine soit étrangères et des actes innombrables de vandalisme et de cruauté.

M. Bryan ne se'st pas déclaré compétent dans les exécutions qui ont eu lieu à Juarez depuis la prise de cette ville par les insurgés commandés par Pancho Villa. Après les représentations sérieuses que M. Bryan avait adressé à l'égard des Mexicains arrêtés simplement pour avoir conspiré contre le gouvernement, l'incapacité où s'est trouvé le gouvernement d'empêcher les exécutions de Juarez, a amené beaucoup de commentaires. On croit que ces exécutions empêcheront le gouvernement de fournir des armes aux révolutionnaires, car le peuple américain verrait d'un mauvais oeil que l'on aide ceux qui viennent de se rendre coupables de si cruelles et barbares exécutions.



Le Marché Agricole

GRAIN	
Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	.85
No. 2 Northern	.83⅜
No. 3 Northern	.81¾
No. 4	.77¼
No. 1 rejected seeds	.81
No. 2 rejected seeds	.79
No. 2 Hiver rouge	.84½
No. 3 Hiver rouge	.82
Avoines—	
No. 2 C. W.	.34¾
No. 3 C. W.	.33¼
Extra No. 1 Feed	.34
No. 1 Feed	.33
No. 2 Feed	.31
Orge—	
No. 2	.42½
No. 4	.40½
Feed	.38¼
Rejected	.38
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.15¾
No. 2 N. W. C.	1.13¾
No. 3 N. W. C.	1.03¾
BESTIAUX.	
Prix: livrés, nourris et abreuvés.	
Taureaux de choix.	
Prix	$5.75 à $6.00
Bonnes vaches et génisse.	
Prix	$5.50 à $5.75
Vaches moyennes et genisses.	
Prix	$4.00 à $4.50
Vaches ordinaires.	
Prix	$2.50 à $2.75
Boeufs de première qualité.	
Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs, qualité ordinaire.	
Prix	$3.50 à $3.75
Vaches laitières, première qualité.	
Prix	$50.00 à $65.00
VEAUX.	
Veaux de choix.	
Prix	$7.50 à $8.00
Bons veaux, pesants.	
Prix	$5.00 à $6.00
BREBIS.	
Brebis de choix.	
Prix	$5.00 à $5.25
Brebis de printemps.	
Prix	$6.50 à $7.00
PORCS.	
De choix	$9.00
Roughs and heauvies.	
Prix	$7.00
Stags	$5.00
BEURRE DE CREMERIE.	
Cremerie	30-32
Séparés	24-27
No. 1	.22
No. 2	.17
De cuisine	.22
FROMAGE.	
Frais	.35-40
Bons	.30
OEUFS.	
Frais	.25-28
Entrepot	.23

FARINES.		
Lake of the Woods Milling Co.		
Frais	.35-40	
Bons	.30	
Five Roses, au baril	$5.30	
Lakewood	5.00	
Harvest Queen	4.70	
Medora	4.00	
XXXX	3.20	
Western Can. Flour Mills Ltd.		
Purity, au baril	$5.70	
Three Stars	4.80	
Maitland	4.30	
Huron	4.20	
Huron	4.20	
Medallion	5.10	
Ogilvie Flour Mills Co.—		
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80	
Mount Royal	2.70	
Glenora	2.55	
Fall wheat	2.55	
Graham	2.55	
Centennial	2.45	
Manitoba	2.25	
Fancy XXXX	1.60	
Imperial	1.45	
Leitch Bros. Flour Mills Ltd.	Au char	
	98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00
FOIN.		
Manitoba, nouveau	$14.00	
No. 2	13.00	
No. 3	10.00	
No. 1 Naturel, la tonne	10.00	
No. 2 Naturel	9.00	
No. 3 Naturel	8.00	
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40	
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00	

CHRONIQUE AGRICOLE

L'OEUVRE DES FERMES EXPERIMENTALES

Depuis plus d'un quart de siècle les fermes expérimentales fédérales cherchent à déterminer, par des expériences, les meilleures espèces de plantes et d'animaux et le moyen de les cultiver ou les soigner pour en tirer le plus de profit possible. Ces recherches ont été poursuivies, non seulemem sur la ferme centrale à Ottawa, mais aussi dans les provinces Maritimes, les provinces des Prairies et la Colombie Britannique. Sans doute les cultivateurs canadiens ont largement profité de ces travaux, mais il est encore des milliers d'hommes qui n'en retirent pas tous les avantages qu'ils devraient. Beaucoup, peut-être, ne reçoivent pas les rapports et les bulletins qui contiennent ces renseignements; d'autres, qui reçoivent régulièrement ces publications, ne trouvent pas le temps de les compulser pour en tirer les leçons qu'elles renferment. C'est afin de venir en aide à ces derniers que l'honorable Martin Burrell, Ministre de l'Agriculture, vient de faire publier un bulletin spécial, contenant les principales conclusions auxquelles les fermes expérimentales ont abouti pendant vingt-cinq années de travaux affectués sous la direction du Docteur William Saunders, qui vient de prendre sa retraite.

Cette revue de l'oeuvre des fermes expérimentales, qui a été préparée par M. J. B. Spencer, b.s.a., rédacteur au bureau des publications, nous donne les leçons qui se dégagent des travaux des fourragères, cultures, élevage, horticulture, arboriculture, chimie, volaille, mauvaises herbes et fléaux des plantes. Elle relate également les développements les plus récents de l'organisation. Nous y voyons par exemple que le nombre des fermes et des stations expérimentales a été porté à quatorze en ces dernières années et que de grands progrès ont été accomplis dans les fermes les plus anciennes. Cette revue, qui est préparée avec goût, est offerte gratuitement au public par le Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Communiqué.

RATIONS DES PONDEUSES

Il s'agit ici des pondeuses pour la table.

POUR 15 POULES

Matin.—5 poignées de grains éparpillés dans la litière qui doit toujours recouvrir le sol du poulailler.

Avec le grain ainsi semé dans la litière, les poules travaillent toute la journée, ce qui les protège aussi contre le froid.

Suspendre au plafond, à 2½ pieds de terre environ, des choux etc., et fixer au mur par un clou, à un pied de terre, un navet, une betterave, des trognons de choux.

Midi:—5 à 6 poignées de grains toujours dans la litière, plus des légumes, s'il n'en reste plus.

Soir:—Pâtée (pâte épaisse, "boulette") composée d'1 partie de blé-d'inde, 2 parties d'avoine et de trèfle moulu ou encore mieux de luzerne. Mélanger tout cela aux restes de cuisine et de table: soupes, viandes, légumes etc. On peut ajouter une cuillérée à thé du mélange suivant, mais pas plus d'une cuillérée par 15 poules: Souffre 1, gimgembre 1, moutarde 1, poivre ordinaire ½. Une cuillérée à thé de ce mélange par 15 poules, surtout lorsqu'il fait froid ou humide, ou les deux.

La pâte est donnée assez épaisse pour qu'elle puisse s'émietter.

Si l'on n'a pas de déchets de cuisine, on fait tremper le trèfle ou les balles de trèfle une douzaine d'heures dans de l'eau chaude, et on assèche ensuite ce trèfle avec de la moulée.

On donne assez de cette pâtée pour que les volailles en aient pour satisfaire leur faim en dix ou quinze minutes, puis on enlève ce qui reste.

Trois soirs par semaine, nous donnons ce que ci-haut. Les autres jours, nous servons des os broyés non bouillis; et une viande quelconque (le plus souvent de la viande de cheval) plus 8 ou 10 poignées de grains. Les jours où l'on donne la pâtée, on ne sert que 4 à 5 poignées de céréales.

Ces grains, généralement mélangés, sont donnés après la pâtée, dans la litière. S'il fait bien froid, on donne de préférence du maïs ou du sarrasin. Il faut éviter d'accorder une trop large place au maïs et au sarrasin dans l'alimentation; ils portent à l'engraissement.

Ces deux grains étant chauds, on les sert de préférence le soir et les jours froids.

RATIONS POUR LES POULES DESTINEES A LA REPRODUCTION

De 2 à 5 poignées de grains seulement, le matin et le midi. Remplacer la pâtée ci-haut mentionnée par 3 parties de trèfle moulu, mélangé à une partie de moulée de céréales quelconques.

Très peu de sarrasin ou de blé-d'Inde.

Un repas de viande par semaine plus 4 à 5 poignées de grains pour le même repas.

Quelques jours avant de commencer à recueillir les oeufs pour l'incubation on cesse de donner la "boulette" ou pâtée, et une fois la semaine on sert un repas de viande; on double les rations de grains et on donne des légumes en abondance.

Le repas du soir est servi environ une heure avant le coucher des poules. Celles-ci doivent aller au repos avec le jabot plein.

Ne pas oublier de tenir constamment à portée du troupeau des matières calcaires: mortier, coquilles d'huitres ou os broyés, coquilles d'oeufs, gravier, calcaire, etc. Aussi du charbon de bois.

Bien noter que ce dernier régime alimentaire n'est pas destiné à faire pondre abondamment mais à faire pondre au printemps des oeufs vigoureux pour la reproduction.

BOISSON

L'eau se donne tiède, dans des vases renversés ou "fontaines automatiques." Ces vases comprennent le réservoir proprement dit et une soucoupe. Un petit trou est pratiqué dans la paroi du réservoir vers l'extrémité ouverte. Ce réservoir est rempli d'eau, recouvert de la soucoupe, puis le tout est renversé.

FONTAINE AUTOMATIQUE

Une boîte en ferblanc, vide de tomate et dont l'on troue la paroi un peu plus bas que le rebord de la soucoupe à laquelle on l'adapte, constitue une fontaine convenable et économique.

On peut en acheter de plus fortes pour 20 à 50c, selon qu'elles contiennent une pinte, un ou deux galons d'eau.

Le Régisseur de la Bassecour,
Institut agricole d'Oka,
La Trappe, P. Q.

L'INDUSTRIE LAITIERE.

MM. A. et B., patrons d'une beurrerie bien connue de l'Ontario étaient tous deux membres d'une société de contrôle. A la fin de l'année ils firent chacun leu. compte. M. A., qui tenait 8 vaches, n'avait à son actif que 1,360 livres de gras; M. B. avec 5 vaches seulement trouvait à son compte 1,777 livres. Voilà certes un résultat curieux!

Cultivateurs, écoutez bien ceci. A. avait trois vaches de plus que B, à nourrir et à traire pendant toute l'année, et pourtant il a reçu de la beurrerie, sans exagération, $90 de moins que B. Ce n'est pas tout: la nourriture des trois vaches en question lui a coûté $90 au moins. Voilà donc $90 x 2, soit $180 de déficit.

Continuons: A. a travaillé dur pour nourrir ses trois vaches: mettons pour l'année entière 200 heures de travail ingrat. Les vaches représentaient un certain capital, qui, probablement, n'a pas rapporté d'intérêt; bien plus, cette machine extraordiniaire improductive a subi une dépréciation. Puis il a fallu loger ces animaux. Enfin, considérons que A. a dépensé une certaine somme d'intelligence et de savoir-faire dans l'administration de son exploitation; ne convient-il pas d'en inscrire une part au débit de ces trois vaches inutiles?

Que conclure de ces constatations? Tout simplement qu'une évaluation par à peu près pourra bien vous donner parfois une illusion agréable sur le rendement de votre vache ou de votre troupeau, mais ce ne sera qu'une illusion. Si vous voulez savoir exactement à quoi vous en tenir, contrôlez chaque jour vos rendements. Si d'ailleurs votre troupeau serait-il bon, encore peut-il être amélioré. Vous le saurez en comparant vos relevés avec ceux de vos voisins.

C. F. W.

Les ministres en voyage.

—Le ministre a profité de l'inauguration d'une fontaine pour prononcer un long discours.

—Il ne pouvait plus fermer le robinet.

On cause d'une absente.

—Cette pauvre Irène, elle passe ses journées entières en tête-à-tête avec son miroir!

—Dame, elle se sent vieillir et espère se conserver... dans la glace!

LA MODE DES RENARDS

Les différentes espèces de renards

Dans le royaume des fourrures, le renard est le roi de cette saison. Il est inimaginable qu'une femme, tant soit peu "cossue", puisse s'en passer. Celles d'entre vous, Mesdames, qui n'ont pas encore acheté le ou les leurs, car il est très chic d'en avoir un "trousseau": renard croisé dans des tons gris, discrets pour le matin, renard rouge ou de quelqu'une de ces nuances nouvelles et extraordinaires qui, j'espère ne vous plairont pas, enfin, pour le soir, somptueux renards bleus, blancs ou argentés, celles d'entre vous, dis-je, qui n'ont pas encore fixé leur choix, nous sauront gré de leur apporter quelque documentation à ce sujet. Il faut le dire, hélas! beaucoup de femmes se sont laissé gagner par l'engouement pour le renard rouge. Mais de même qu'il y a renard et renard, il y a rouge et rouge.

Passons en revue les différentes espèces de renards rouges offertes à notre choix. Le renard rouge, dit du pays, est le moins coûteux de tous? Vous n'en trouverez pas chez des grands fourreurs qui le dédaignent non sans raison; celle-ci d'ailleurs leur suffirait. Son poil n'est ni très long, ni très soyeux et son aspect est évidemment pauvre quand on le compare aux renards suisses, aux renards de Russie et du Canada. Parmi ces derniers, il en est d'une couleur feu très vive à peu près uniforme dans toute la peau, c'est le vrai renard rouge. Ceux de Russie sont moins hauts en couleur et la partie arrière du dos est abondamment éclaircie de "pointes blanches". Le poil est long et souple; ces renards sont plus grands que les autres et on peut en faire de très riches parures. Les renards suisses ressemblent beaucoup à leurs frères russes, sauf qu'ils sont un peu plus petits et d'un poil moins brillant, mais c'est encore de la jolie fourrure et bien des femmes raisonnables qui ne veulent pas faire une grosse dépense pour une fantaisie pourront s'en contenter sans regret.

On peut dire qu'en général, les prix des renards rouges varient entre $12 et $60; ceci comprend d'abord le renard du pays, puis le renard suisse (à partir de $25), le renard russe à partir de $40, et celui du Canada de $50 à $60. Les renards croisés dont la teinte plutôt brune que rouge est voilée de longues pointes noires, augmentent de prix autant que les parties foncées diminuent; leurs plus longs poils noirs sont teintés de blanc. Les très beaux spécimens de ce genre se rapprochent du précieux renard argenté. Les prix des renards croisés sont très différents, il y en a de jolis pour $60, d'autres valent jusqu'à $160.

Nous entrons dans le domaine de la fantaisie avec les nuances surprenantes que la mode a appliqué cete année aux fourrures. Jusqu'à présent, on se contentait de couleurs pouvant paraître naturelles dans la gamme des bruns et des gris, puis nous avons vu des renards oranges et voici qu'on n'hésite plus à en exhiber de bleus, de roses, de volets; les nuances vieux rose et citron sont spécialement appréciées. Les femmes élégantes voudront avoir—ce sont les fourreurs qui le disent—une garniture de fourrure assortie à chacun de leurs costumes! On emploiera, assure-t-on aussi, beaucoup de bandes de fourrures de toutes teintes en garnitures sur les robes et les chapeaux. Toutes ces fourrures: roses, bleues, jaunes, violettes (il n'y en a pas de vertes) sont obtenues en teignant des peaux de renard blanc et le prix de cette fourrure s'en trouve considérablement augmenté. Une cravate en renard teint ne coûte pas moins de $60. Pour les bourses modestes, il y a du lapin jouant le renard et teint en toutes couleurs, mais il est bien peu recommandable!...

La façon dont on "monte" les renards est aussi sujet à réflexions. La plus simple des façons est celle de la "cravate" dite "écossaise"; c'est le renard dans sa forme la plus naturelle, travaillé seulement en longueur et doublé de sa propre fourrure. On lui laisse ses pattes, tout au moins celles de derrière: on supprime volontiers celles de devant quand le poil n'est pas très fourni. Si la peau choisie est de petite taille, on fera bien de l'employer à plat, doublée de soie ou de velours, elle donnera ainsi son maximum d'effet. Comme doublure on emploie de préférence du velours assorti à la teinte dominante de la fourrure.

On se trompe par supériorité et par médiocrité.

UN PEUPLE HEROIQUE DANS SA SOUFFRANCE

Une tentative de protestantisation.

La situation des classes ouvrières en Irlande est affreuse. Le rapport de sir C. Cameron sur la santé publique à Dublin, publié le 17 octobre, montre qu'il y a dans la capitale de l'Irlande 21,000 logements d'une seule pièce: 3,000 sont occupés par quatre personnes, 2,000 par cinq; 1,500 ont six habitants, 854 en ont sept, 431 huit, 146 neuf, 45 dix, et enfin cinq chambres abritent chacune douze personnes et plus. La crise ouvrière, qui réduit à la plus épouvantable misère cette population, a comme conséquence immédiate que nombre d'enfants meurent littéralement de faim. Ces pauvres êtres et leurs mères viennent de donner un spectacle que j'appelle admirable. Mrs Montefiore, le nom me dispense d'en dire plus long sur sa religion, et un certain nombre de protestants, ont, dans un sentiment de pitié, entrepris de mener en Angleterre trois cents de ces enfants et de les confier à des familles anglaises protestantes qui en prendraient soin. Les enfants ont refusé de partir, les mères de quitter leurs enfants. Les leçons du passé ont appris aux Irlandais catholiques que l'Angleterre a toujours cherché à faire d'eux des Anglais et des protestants, et ils aiment mieux mourir de faim que de subir ce qu'ils appellent la "déportation". Mrs Lucille Rand, qui se signalait par son zèle dans l'entreprise, avait toutefois réussi à rassembler dix-neuf enfants qu'elle se préparait à embarquer et à conduire en Angleterre, quand, sur le quai de Quingstown, elle fut abordée par un prêtre catholique qui lui demanda de quel droit elle amenait les enfants: elle dut répondre qu'elle n'avait aucun consentement des parents. Les parents de quelques enfants arrivèrent sur les entrefaites et déclarèrent que les enfants avaient été emmenés sans leur consentement et à leur insu. Ils ont porté centre elle une accusation de vol d'enfants. Je répète que tout ce monde, parents et enfants, meurt de faim, à la lettre. Trois hurrahs pour les mères et les petits d'Irlande! Si la misère irlandaise dépasse tout ce qu'on peut imaginer, la misère anglaise est bien atroce aussi. "30.7 pour 100 de la population de Londres vivent dans un état de misère absolue", dit le Right Hon. Sir Charles Booth, qui, pendant de longues années, a spécialement étudié la condition des travailleurs dans la capitale. "Il y a environ 30 pour 100 de notre population, disait un jour Sir Henry Campbell Bannerman, qui reçoivent des salaires dérisoires et qui meurent presque de faim." Il y a dans ce pays des gens fort riches, mais, ainsi que le démontrait M. J. Ellis Barker dans la *Fortnightly*, il n'est pas le plus riche du monde. Un certain nombre de riches ne constitue pas une nation. La sécurité extérieure de la Grande-Bretagne repose sur sa fortune, car la nation la plus riche peut construire la plus forte flotte, sa sécurité intérieure repose sur le contentement de son peuple. Et le peuple britannique est profondément mécontent, parce qu'il souffre cruellement de la pauvreté. Alors que le gouvernement et l'opposition devraient concentrer toutes leurs pensées et leur énergie sur les grands problèmes économiques qui menacent l'existence même de l'Etat et de la nation, ils ne songent qu'à jouer le misérable jeu de la politique parlementaire. Jamais, depuis plus d'un siècle, la situation de ce pays n'a été aussi grave.

Waverly.

LE CANAL DE PANAMA ET SON OUVERTURE

Les premiers débuts de cette gigantesque entreprise. La part qu'y eut la France. Quels résultats en retireront les Etats Unis?

Par un geste d'une élégance bien yankee, le président Wilson a uni les eaux de l'Atlantique et du Pacifique, le 10 octobre 1913, à deux heures de l'après-midi. Sans quitter son palais de la Maison Blanche à Washington, distant de 3,400 kilomètres de Panama, il provoqua l'explosion de 40 tonnes de dynamite réparties en 1,277 trous de mine forés sous la digue de Gamboa. Appuyant sur un simple bouton, il lança le fluide électrique à travers la ligne moitié sous-marine spécialement installée dans ce but et, quelques secondes après, le dernier barrage qui s'opposait encore à la jonction des deux Océans s'écroulait avec un formidable fracas.

* * *

Au moment où s'achève l'oeuvre grandiose, que le navigateur portugais Antonio Galvao rêvait déjà d'accomplir sous le règne de Charles-Quint, constatons avec fierté, mais non sans une pointe de mélancolie, qui si les bénéfices matériels de cette colossale entreprise iront à d'autres, l'honneur de l'avoir amorcée et rendue possible revient à des Français. De Lesseps et ses admirables collaborateurs furent vaincus beaucoup moins par les difficultés techniques qu'ils rencontrèrent dans le dragage du Rio Chagres ou la percée de la Culabra que par les basses calomnies, les rancunes politiques et les odieuses jalousies de détracteurs intéressés. Si les ingénieurs américains triomphent aujourd'hui, ils le doivent en grande partie "à la masse du travail accompli par la Compagnie française du canal, dans de très difficiles conditions", comme le constata jadis Roosevelt, dans son célèbre message de 1906, lors du rachat par les Etats-Unis de la nouvelle société fondée après la faillite de l'ancienne.

* * *

Contrairement à la conception du créateur de Suez, les pouvoirs publics américains adoptèrent pour Panama le système de canal à écluses et chargèrent le colonel Georges W. Goethals d'en diriger l'exécution. Le premier soin de cet ingénieur, doublé d'un administrateur hors pair, fut d'assainir ces régions où la malaria et la fièvre jaune régnaient toute l'année à l'état endémique. Il pourvut ensuite les chantiers d'un matériel perfectionné parmi lesquels les puissants excavateurs dits "steam-shovels" ou pelles à vapeur se distinguèrent surtout. Ces machines, capables d'enlever 300 à 400 mètres cubes de déblais par heure de travail, possèdent une cuiller de grande capacité fixée au bout d'un robuste manche, que manoeuvre un mécanisme à peu près analogue à celui d'une grue. Ce godet déverse son contenu dans des wagons qui circulent sur une voie ferrée passant à côté de l'appareil. Les gigantesques pelles mordent avec leurs dents d'acier les bords de la tranchée, ramenant chaque fois d'énormes bouchées de rochers et de terre. Selon un témoin oculaire, à qui nous empruntons ce détail, elles enlèvent "comme une plume" des pierres d'une tonne qu'elles déposent sur les wagons chargés de les emporter.

Afin d'économiser du temps, les ingénieurs américains conduisaient l'opération de la façon suivante. Des tabliers de tôle réunissaient les wagons les uns aux autres, de façon que le train entier formait une seule plateforme de la tête à la queue. D'autre part, à l'extrémité d'un câble de fils d'acier qui courait tout le long du convoi, s'attachait un large rateau reposant sur le dernier wagon. A l'arrivée, un déchargeur Lidgerwood enroulait le câble sur un tambour, et attirait le rateau qui balayait, en un clin d'oeil, tous les déblais amenés par le train. A l'aide de ce simple dispositif, le déchargement de 30 à 40 wagons s'effectuait en quelques minutes et avec le seul concours de 3 ou 4 hommes. Grâce à ce merveilleux outillage, on put venir à bout de la fameuse Culebra et extraire plus de 200 millions de mètres cubes de terre sur tout le parcours du canal. Toutefois l'ère du dragage n'est pas encore close. Il faudra faire disparaitre de multiples dénivellations avant que les batiments, même d'un faible tirant d'eau, puissent passer de l'Atlantique au Pacifique.

* * *

En attendant cet événement d'une portée mondiale, mais qui favorisera principalement la marine marchande des Etats-Unis, terminons par quelques renseignements sur les caractéristiques de ce colossal ouvrage.

Le canal de Panama mesure 80 kil. ½ de longueur, sa largeur dans les endroits les plus resserrés atteindra 100 mètres et sa profondeur sera au minimum de 14 mètres. Suivons à présent un navire venant de l'Atlantique, pendant son transit de Colon à Panama. Après avoir franchi le chenal d'accès de la baie de Limon, qui s'étend jusqu'à Gatun sur 12 kilomètres de longueur, il rencontrera trois écluses doubles qui s'élèveront de 25m90, jusqu'au niveau du lac de Gatun. Continuant son chemin, il pourra alors marcher à toute vapeur sur 38 kil. 500 de longueur. Au sortir de cette tranchée, il trouvera l'écluse de Pedro-Miguel, qui l'abaissera de 9m. 26 jusqu'à un petit lac sur lequel il naviguera pendant 2 kil. 400. Arrivé à Miraflores, il entrera dans une dernière série de deux écluses doubles qui le feront descendre au niveau de la mer. Enfin un chenal d'accès long de 13 kil. 500 lui permettra de gagner le Pacifique.

On estime qu'un navire mettra, suivant ses dimensions et sa vitesse, dix à douze heures pour traverser le canal.

Mais revenons un peu en arrière pour admirer les imposantes dimensions de la digue de Gatun, colossal amas de 16 millions de mètres cubes de béton et de fer, destiné à retenir les eaux du Chagres et de ses tributaires. A sa crête, élevée de 32 mètres audessus du niveau de la mer, elle mesurera 2,400 mètres lors de son achèvement complet et elle a près de 800 mètres de largeur à sa base. Quant aux écluses, toutes identiques, leur longueur atteint 305 mètres et leur largeur 33 mètres. Leurs portes en acier, épaisses de plus de 2 mètres de 2 mètres, longues de 20 mètres sur 14 à 25 mètres de hauteur, pèsent de 300 à 600 tonnes chacune. Des turbines hydrauliques actionnées par l'eau du lac de Gatun fourniront l'électricité nécessaire pour manoeuvrer ces lourdes masses ainsi que pour hâler les navires.

* * *

Maintenant l'ouverture du canal de Panama révolutionnera-t-elle les rapports commerciaux de l'univers? Au point de vue mondial, son rôle sera certes moins important que celui de Suez; en revanche la nouvelle voie facilitera les relations d'affaires entre les deux Amériques. Quoi qu'il en soit, gardons-nous des pronostics prématurés et surtout ne fixons pas, avec une précision mathématique illusoire, le tonnage total des navires qui emprunteront cette route maritime en 1915, à 10,500,000 tonnes, comme le fait l'économiste Emory R. Johnson, professeur à l'Université de Pensylvanie, dans une récente étude. Avançons toutefois sans crainte que si les glissements de collines, les perturbations volcaniques ou les tremblements de terre ne viennent pas bouleverser les digues et les écluses ou combler les tranchées du canal, l'oncle Sam, toujours pratique, aura beaucoup plus travaillé pour lui que pour les autres en perçant l'isthme américain.

Jacques Boyer.

LA FOUDRE ET SES CURIEUX MEFAITS

Elle peut défigurer et déshabiller ses victimes, transporter des objets et les photographier.

—Non loin du lieu où j'écris ces lignes, à Venise, la foudre vient de commettre un nouveau méfait dramatique.

Au cours d'un récent orage qui a éclaté sur cette région enchanteresse, un groupe de personnes s'étaient réfugiées vers l'extrémité nord du Lido, en un châlet attenant à l'établissement de bains, et, réunies dans une salle de consommation, elles devisaient joyeusement en attendant que le calme se rétablit au sein des éléments déchainés. Les unes discutaient sur le phénomène atmosphérique, d'autres, insoucieuses du conflit aérien, chantaient et plaisantaient: les plus jeunes, pour mieux passer le temps, se mirent à danser. Cependant, au dehors, le tonnerre faisait rage, et ses grondements accompagnaient sinistrement la voix des flots en révolte de l'Adriatique. Qu'importe! sous le ciel privilégié de Venise et de ses environs, en cet admirable décor de la nature, on songe moins au danger, aux menaces des météores qu'ailleurs, on est tout à la joie de vivre. Hélas! en un clin d'oeil les larmes succédèrent aux rires.

Tout à coup un éclair aveuglant, immédiatement suivi d'un fracas de tonnerre épouvantable, comparable à l'explosion d'une poudrière, jeta la terreur parmi les assistants, et lorsque ceux-ci étourdis par le choc fulgurant, reprirent conscience de la réalité, une scène tragique s'offrit à leurs yeux: une charmante vénitienne de vingt-six ans, Teresina Chiozzotto, qui dansait gracieusement quelques minutes auparavant, gisait alors sur le sol, mortellement frappée par la foudre, atrocement défigurée, et les vêtements brulés. Tous les soins prodigués pour la ranimer restèrent inutiles: l'infortunée danseuse, affreusement brûlée par le jet fulgurant, avait cessé de vivre.

Autour de son cou, un petit sillon circulaire et rouge marquait l'emplacement de son collier, et il est fort probable que c'est précisément ce bijou en métal qui a porté malheur à cette pauvre jeune fille, le fluide électrique se précipitant presque toujours sur les objets métalliques. En outre, ce n'est pas la première fois que la foudre fait irruption dans un bal et y apporte le deuil. Il semble bien que le déplacement d'air produit par les danses et l'humidité tiède du corps en mouvement l'attirent et provoquent son action destructive.

* * *

Sans aller aussi loin que la Cité des Doges dont le ciel généralement lumineux et profond parait destiné aux effets de Soleil à la fois ardents et veloutés plutôt qu'aux manifestations brutales du feu atmosphérique et du tonnerre, aux environs mêmes de Paris, près de Juvisy, j'ai failli être l'autre jour témoin d'une tragédie de la foudre, qui, comme la précédente, montre le danger du contact des objets métalliques en temps d'orage.

Sur le plateau de Nozay, entre Montihéry et Palaiseau, une quinzaine de personnes travaillaient dans les champs lorsque les éclairs et le tonnerre vinrent les alarmer. Soudain, une étincelle fulminante déchira les nues, illuminant la plaine, accompagnée d'une formidable détonation. Hommes et femmes roulèrent à terre sans grand mal, sauf quatre de ces dernières qui, abritées sous un parapluie et blotties le long d'une charrette, ne purent se relever. L'une d'elles qui portait le parapluie, avait été complètement déshabillée par le fluide, et tout le côté droit de son corps était carbonisé. Une de ses compagnes, dont le corsage était arraché, présentait de cruelles brûlures au sein et à l'épaule gauche. Une autre avait également le bras brûlé. La quatrième subit une paralysie passagère.

A côté de ces faits et gestes dramatiques de la foudre, nous en voyons d'autres anodins, parfois même amusants. Récemment, à Avon, près Fontainebleau, elle a pénétré dans un placard, cassé les assiettes et transporté un litre de vinaigre d'une planchette dans un pot. De plus, elle a renversé ce qui se trouvait sur cinq cheminées, mais n'en a détérioré qu'une. Vers la même date, elle est tombée sur une ferme des environs d'Yssingeaux, est entrée par la cheminée, projetant la suie sur le berceau d'un enfant de deux ans qui y dormait et sans faire de mal au bébé qu'elle transforma en petit nègre.

* * *

Toujours en ce mois de septembre, à Moulins, elle a également ramoné la cheminée d'une maison dont elle a transporté le propriétaire de la cuisine dans la salle à manger, sans lui causer d'autre trouble qu'une forte commotion.

A Bagnols, elle a frappé un jeune homme, lui a enlevé l'anneau qu'il portait au doigt, et a été le déposer dans un coffret voisin. Le couteau qu'il tenait à la main à été subtilisé et projeté au loin. A côté, un poulet picotait les miettes; on ne retrouva de l'infortuné chapon que quelques plumes.

Un cas plus curieux encore que les précédents m'a été communiqué de la Corse. Dans un champ, une femme gardait une vache. L'orage éclate et la bergère va s'abriter sous un arbre. Aussitôt, elle est foudroyée et la vache tuée. Des soins empressés raniment la pauvre femme, mais en la déshabillant on constata avec stupeur qu'elle portait gravée sur la poitrine l'image de la vache qui venait d'être anéantie.

Les talents de la foudre comme photographe ont été souvent discutés et même niés, et comme nous ne devons pas les admettre sans contrôle, je viens de commencer sur ce dernier cas une enquête dont je ne manquerai pas de rendre compte. Les rayons céraunique de la foudre sont peut-être ce qu'il y a de plus fantastique encore dans les caprices abracadabrants de Jupiter tonitruant.

Camille Flammarion.

BEL HOMMAGE

Deux éloquentes lettres à M. Desjardins, l'apôtre des Caisses Populaires.

Les deux lettres que nous publions aujourd'hui, montrent, une fois de plus, combien sont appréciées les Caisses Desjardins, même en Europe.

Il est donc inutile pour nous d'aller étudier ailleurs d'anciens types de Caisses Populaires, puisque M. H. W. Wolff, une autorité anglaise en matière économique ne craint pas de renvoyer à M. le Commandeur A. Desjardins, la délégation américaine chargée de faire enquête sur le mouvement coopératif européen.

Voici la lettre qu'adressait, en français s'il vous plaît, M. Wolff à M. Desjardins en septembre dernier:

Mon cher ami,

Je suis charmé d'apprendre que vos banques vont toujours si bien. Et vous n'avez nullement de quoi vous désoler, bien que les autres canadiens mettent tant de temps à suivre votre exemple. Cela viendra. Vous allez bientôt triompher généreusement.

J'insiste auprès des américains que je vois actuellement en grand nombre à leur dire que votre type de Banque Populaire est celui qui promet le mieux pour les Etats-Unis. J'ai dit cela à la Commission et je le répèterai, dans les notes que sur leur demande, je vais leur envoyer.

J'ai dit cela hier à M. le Dr Carver, directeur de la section nouvellement instituée au ministère de l'agriculture, à Washington, et à ses camarades, dont l'un est votre ami, M. McCarthy qui fera partie d'une société de propagande aux Etats-Unis. J'ai dit la même chose à l'ambassadeur M. Herrick qui prépare un livret sur le crédit coopératif que "Meda et Alpleton" publieront et dont il se vendra un très grand nombre d'exemplaires...

Ce livre sera l'utile précurseur d'un livre dont moi-même je serai l'auteur et qui sera selon nos idées.

Vous voyez que vous ne resterez pas toujours caché! Et il y a plus.

A l'exposition pour l'ouverture du Canal de Panama, il se tiendra un Congrès sur le Crédit Coopératif où nous serons les invités, et nous exposerons probablement des statistiques servant à démontrer l'extension du Crédit Coopératifs en divers pays. Pourvu qu'au temps voulu vous m'envoyiez les données vous y figurerez...

Donc, continuez à travailler Vos travaux seront certainement couronnés de succès. Veuillez bien me tenir au courant de ce qui se fait chez vous. J'ai parlé de vous et de votre oeuvre au Congrès de Clermont Ferrand.

Cordialement à vous,

H. W. WOLFF.

Il serait trop long de tirer toutes les conclusions de cette lettre dans un article. Contentons-nous de dire que M. H. W. Wolff, un Anglais d'Angleterre, correspond en français avec M. Desjardins, et qu'il a écrit plusieurs volumes en français, sur le Crédit coopératif.

Ajoutons maintenant la lettre de l'Ambassadeur américain M. Herrick, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Paris 1913.

A. M. Desjardins,

J'ai été en consultation avec H. H. W. Wolff pendant une couple de jours. Il a eu la complaisance d'arrêter ici pour parler avec moi.

M. Wolff me dit que vos banques serviraient d'excellents modèles pour nos banques rurales dans plusieurs parties des Etats-Unis.

Je suis à préparer la publication d'un livre et vous réserve un espace pour votre travail.

Pouvez-vous m'envoyer toutes les publications soit françaises soit anglaises sur votre oeuvre? Il y a longtemps j'ai lu un petit travail de M. King, je crois, sur les modestes débuts de votre oeuvre. J'aimerais l'avoir avec les autres documents.

Votre tout dévoué,

MYRAN T. HERRICK,
Ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Le Directeur d'une prison de Paris a trouvé 2,115 alcooliques parmi les 3,000 prisonniers dont il a la garde.

* * *

Le Dr Kuso, médecin en chef au Sanatorium d'Augicourt, déclare que 33 p.c. des tuberculeux soignés dans cet établissement sont des alcooliques.

* * *

Le Dr Galtier-Boissière est d'opinion que la moitié des morts subites sont dues à l'alcool.

LA COLOMBIE ET L'EUCHARISTIE

Du 7 au 15 septembre, s'est tenu à Bogota, capitale de la Colombie, un Congrès eucharistique, le premier de cette nation, et qui a été un vrai triomphe national pour l'Eucharistie. Toutes les classes de la société, riches et pauvres, clergé et fonctionnaires, collèges et universités, corporations et municipalités, armée et artisans, se sont unis dans un splendide hommage au Christ-Roi. Le peuple entier semblait avoir quitté les provinces pour la métropole et faire cortège à Jésus-Hostie que l'archevêque, Mgr Herrera-Restrepo, portait sur un carrosse royal. Mais le plus bel hommage fut le discours que le président du Sénat, M. Jose Vicente Concha, prononça à la dernière réunion générale du Congrès. Nous ne pouvons, à regret, qu'en donner les grandes lignes d'après *El Nuevo Tempo*:

Les nations, a dit le président, si puissantes qu'elles soient par leur civilisation et leur prospérité matérielle, doivent un jour, si elles ne veulent pas périr, venir s'humilier devant leur Créateur. Ce Créateur, il a triomphé successivement, à l'occasion des Congrès eucharistiques internationaux, dans les grandes capitales du monde qui l'avaient plus ou moins oublié ou renié, et, au milieu des ruines morales accumulées, il a apparu de nouveau comme le seul maintien de l'ordre social. La religion, qu'on prétendait morte, se trouve être à l'heure actuelle la seule digue efficace du crime et du libertinage, et la seule qui puisse résoudre le problème social. C'est sur cette terre la notion de la vraie liberté et qui donne sa vraie force à l'autorité.

Grande erreur que la séparation de l'Eglise et de l'Etat! Loin de se contredire, ces Sociétés ont toutes deux pour fin la perfection et le bonheur de l'homme: elles doivent donc coopérer amicalement, chacune dans leur sphère, à le réaliser par les moyens appropriés, avec cette différence encore que le domaine de l'Eglise est plus vaste et plus élevé! Une nation convaincue de cette vérité, comme est la nôtre, échappera à tous les dangers, car l'unité religieuse est l'âme et la sauvegarde de l'unité nationale.

Quand la Colombie célébra, il y a peu de temps, le centenaire de son indépendance, l'Eglise, protectrice des humbles, était là pour s'y associer. Aujourd'hui, la République de Colombie se prosterne devant le Christ-Roi et devant le Pape, son Vicaire, qui sait que jamais la prière eucharistique ne se tait dans son domaine qui est l'univers. Que le Christ protège la Colombie!

Il faut avouer que le président du Sénat colombien, M. Concha, et sa nation viennent de donner une fière leçon à notre République sectaire et à nos gouvernants.

L'entretien des aliénés du fait de l'alcool coûte annuellement $21,329,228, et celui des criminels alcooliques $37,542,736.

N'est-ce pas que l'alcool fait aller le commerce, et est nécessaire à la tranquilité et à la prospérité d'un pays!

Roman de La Liberte

No 5

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

—Oui! oui! reprit avec humeur le chasseur, oui! à la honte éternelle des Hollandais et des Iroquois, qui n'ont pas reculé devant l'emploi d'un moyen diabolique pour arriver à un pareil résultat! Moi j'ai connu les Delawares, je les ai connus vingt ans, et j'appellerai menteur quiconque osera prétendre que le sang qui coule dans les veines d'un Delaware est le sang d'un lâche. Comment! ajouta-t-il sur le ton de la plus ardente conviction, vous avez chassé les peuplades des Delawares du bord de la mer, et après cela, quand vous vous êtes emparés de leurs territoires, pour mettre votre conscience en paix, vous voulez faire semblant de croire ce que disent leurs ennemis! Allez, vous pouvez dormir tranquillement avec d'aussi beaux raisonnements; mais pour moi, je soutiendrai toujours que tout Indien qui ne parle pas la langue des Delawares est un Iroquois, que sa peuplade soit campée dans York ou dans le Canada!"

Le major, reconnaissant l'ardeur inébranlable du chasseur pour la cause de ses amis les Mohicans, lui fit toutes les concessions possibles, et, pour ne pas prolonger une discussion qui lui semblait, au moins pour le moment, parfaitement inutile, il changea adroitement le sujet de la conversation.

"Vous savez mieux que moi, lui dit-il gracieusement, ce qu'il faut en penser, et, qu'il y ait eu ou non un traité à ce sujet, ce que je sais et ce que j'affirme volontiers, c'est que vos compagnons sont des guerriers aussi braves que prudents; je mets en eux toute ma confiance comme en vous-même. Mais, dites-moi, n'ont-ils point de nouvelles de nos ennemis? Ont-ils pu les apercevoir?

—L'Indien, reprit le chasseur, se fait sentir avant de se laisser voir, et quand on est dans le voisinage de semblables ennemis, il faut trouver d'autres moyens de se renseigner. Vous ne savez pas encore ce que c'est qu'un Mingo."

Cela dit, cet homme étrange jeta nonchalamment à terre le daim qu'il portait sur ses épaules, comme s'il en eût dit assez sur ce sujet. Mais le major anglais voulait une réponse plus explicite; il reprit, sans s'étonner de la brusquerie de son interlocuteur:

"Vos oreilles vous auraient-elles appris que les Mingos soupçonnent le secret de notre retraite?

—Ah! j'en serais bien fâché! A la vérité nous sommes en mesure de nous défendre ici par une bonne fusillade; le fort n'est point aisé à prendre, comme vous le disiez tout à l'heure, et la garnison, quoique peu nombreuse, ne céderait point facilement. J'espère pourtant que les Mingos n'ont pas deviné que nous avons trouvé ici un refuge; je ne nierai pourtant point que les chevaux n'aient tremblé bien fort là-bas dans leur cachette, quand nous avons passé auprès d'eux; on aurait dit que ces pauvres animaux sentaient l'approche du loup, et le loup est le compagnon ordinaire d'une troupe d'Indiens; c'est pour lui le moyen de se rassasier [illegible] en temps des restes d'un daim tué par eux.

—La présence du loup peut s'expliquer autrement dans ces parages: oubliez-vous donc le daim qui est là étendu à vos pieds, et puis ne songez-vous plus au corps du poulain qu'il a fallu tuer làbas au bord de la rivière?

—Pauvre Miriam! s'écria aussitôt, et le plus douloureusement du monde, le maître de chant, qui jusqu'alors n'avait pas prononcé une seule parole; pauvre Miriam! qui donc eût pensé que ton enfant était prédestiné à devenir la proie des bêtes féroces! Qui l'eût dit?" Alors le musicien, élevant la voix au milieu du silence de la nuit et du murmure des eaux, entonna la strophe suivante:

"Il frappa le premier-né de l'Egypte, les premiers-nés de l'homme et les premiers-nés de la bête: ô Egypte! quels miracles éclatèrent au milieu de toi sur Pharaon et sur ses serviteurs!"

"Il a encore la mort de son poulain sur le coeur, murmura le chasseur; allons, c'est un bon signe de voir un homme attaché à ses animaux. Mais puisqu'il croit à la prédestination, il se consolera aisément en se disant que la chose devait arriver, et puis il comprendra qu'il était juste de sacrifier un animal muet à la sûreté d'êtres doués de raison." Puis, se tournant vers le major, que le cantique du musicien avait plus attristé que surpris, il lui dit avec la plus grande tranquilité:

"Au surplus, ce que vous me disiez tout à l'heure à propos des loups peut être parfaitement vrai; c'est d'ailleurs une raison de plus de dépecer ce daim aussi vite que possible, afin de pouvoir en jeter tout de suite les restes dans la rivière; sans quoi nous sommes exposés à voir bientôt une troupe de loups hurlant sur ces rochers, comme pour nous reprocher chaque bouchée que nous nous mettrons sous la dent; et, bien que la langue des Delawares soit un livre fermé pour les Iroquois, ils ont bien assez d'intelligence pour deviner la raison qui fait hurler les loups."

Pendant qu'il parlait ainsi, cet homme étonnant avait déjà préparé tout ce qui était nécessaire pour la dissection de l'animal; mais bientôt il quitta brusquement ses nouveaux amis, et, sur un signe qu'il leur avait fait, les deux Mohicans le suivirent et disparurent avec lui comme par enchantement, ces deux Indiens comprenant fort bien toutes ses intentions sans qu'il eût le moins du monde besoin de les leur expliquer. Le major les suivit des yeux, mais il les vit tour à tour disparaître tous les trois, comme semblant s'évanouir devant la surface d'un rocher noir qui s'élevait à quelques toises au bord de l'eau.

Cette disparition mystérieuse ne laissa pas de plonger le major et ses deux compagnes dans une assez vive inquiétude. La conduite de l'homme blanc ne leur avait donné jusqu'alors aucun motif d'élever à son endroit un soupçon même léger; il convient pourtant de dire que son équipement grossier, le ton brusque et hardi de sa voix, l'antipathie si profonde et si déterminée qu'il montrait pour les objets de sa haine, et le caractère inconnu de ses deux compagnons étaient autant de causes fort propres à faire naitre la méfiance dans des esprits frappés encore de la trahison récente d'un guide indien. Il n'y a donc point lieu de s'étonner que des femmes craintives et même un officier de l'armée anglaise eussent pu être troublé par la brusque et mystérieuse disparition de leurs guides.

Seul, le maître de chant paraissait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui. Assis tristement sur la pointe d'un rocher, il s'absorbait dans des réflexions qui ne devaient pas être de la nature la plus agréable, à en juger par les soupirs profonds qu'il poussait à chaque instant. Bientôt nos voyageurs, vivement intrigués, entendirent un bruit sourd, comme si plusieurs personnes avaient parlé sous leurs pieds dans les entrailles de la terre, et tout à coup une assez vive lumière vint frapper leurs yeux et leur dévoiler enfin les secrets de cette retraite.

Tout à l'extrémité d'une profonde caverne creusée dans le rocher, et dont les proportions étaient encore agrandies par la perspective et par la nature du feu qui y était allumé et dont la lumière brillait du plus saisissant éclat, était assis le chasseur, tenant en main une grosse branche de pin enflammée. Cette lueur vive, éclairant en plein sa physionomie basanée et ses vêtements d'une forme si caractérisée, donnait je ne sais quoi de pittoresque à l'aspect de cet homme, qui, vu à la clarté du jour, aurait encore attiré les regards par l'étrangeté de son costume, la raideur de ses membres, qui semblaient être de fer, et le mélange singulier de sagacité, de vigilance, de droiture et de simplicité, que l'on pouvait lire tour à tour sur ses traits.

Un peu en avant du chasseur se trouvait Uncas, que sa situation et surtout sa proximité plus grande permettaient de distinguer plus complètement. La taille du jeune Mohican était souple et droite; toutes les attitudes et tous les mouvements de son corps avaient une grâce naturelle parfaite. Il portait un vêtement de chasse plus complet que ne l'ont d'ordinaire des Indiens; ses traits bien dessinés gardaient le teint rouge de sa race dans toute sa pureté; son front élevé et mâle était plein de dignité; sa tête, inclinée avec noblesse, ne présentait à la vue que cette simple mèche de cheveux conservée par les sauvages pour braver leurs ennemis et les défier de la leur enlever. Ses yeux noirs, fiers et intrépides, brillaient d'un éclat calme et doux.

Jusqu'à ce moment, ni le major Heyward ni ses compagnes n'avaient trouvé l'occasion d'examiner à loisir les traits des deux Indiens qu'ils avaient rencontrés si fort à propos au milieu de la forêt; mais, après avoir vu l'expression fière et déterminée, ouverte et franche de la physionomie du jeune Mohican, ils se sentirent aussitôt soulagés du poids accablant de leurs inquiétudes. Ils comprirent qu'ils pouvaient être en présence d'un sauvage ignorant, sans formes ni habitudes de la vie civilisée, mais non à la merci d'un être perfide capable de les trahir et de les livrer à leurs ennemis. Alice ne pouvait se lasser d'admirer la force et les proportions athlétiques du jeune sauvage; il lui semblait n'avoir jamais vu d'homme si fort ni si grand que le jeune Mohican; et Duncan

EN PROVINCE

SAINT-LEON

Nous avons la bonne fortune, cette semaine, de posséder au milieu de nous le R. P. A.-G. Morice o.m.i., ce prédicateur de talent et de mérite nous prêche le Jubilé, fort suivi par la paroisse.

"Celles qui quittent le monde."

Melle Marie Bouderlique, originaire de Coudray, département du Nord, France, a faite cette semaine son entrée au couvent de nos Rév. Soeurs des Cinq Plaies de Notre Sauveur.

Que Dieu bénisse les foyers, où la fidélité et l'amour de sa divine loi, inspire ces volontaires sacrifices.

* * *

Melle A. Verville, institutrice au couvent de nos Rév. Soeurs est partie lundi le 17, pour le Nord Dakota, où elle vient d'être brusquement appelée par un membre malade de sa famille.

* * *

M. Jos. Moreau nous est revenu de Ratville, Sask., après y avoir fait un stage de 7 années. Ayant vendu ses propriétés, son désir est de s'installer à l'ombre du clocher natal, au milieu de ses proches et de ses amis. Bienvenue et beaucoup de succès.

* * *

D'un entretien particulier avec Sa Grandeur Mgr Béliveau lors de sa visite, il résulte que ce sont nos comités paroissiaux de colonisation qui sommeillent, eux seuls. Le comité central ne peut rien, sans la coopération active des divers comités locaux qui sont la question primordiale en cette affaire, puisque c'est à eux qu'échoit le premier travail. 27 de ces comités ont répondu à leur mission; il en reste une honorable marge en arrière.

Réveillons-nous et à l'oeuvre.

* * *

Ce n'est pas à tort que tant de plaintes et de récriminations sont entendues dans ce jeune et vaste pays; il y a de quoi. Voici textuellement un extrait d'une revue hebdomadaire française au sujet de la vie chère.

Nous nous plaignons de la vie chère, et nous avons raison. Mais savez-vous?

Or sachez que, dans certains pays, la vie a augmenté de prix dans de bien d'autres proportions que chez nous.

Un journal socialiste allemand, qui a fait une enquête à ce sujet, est arrivé à la conclusion que c'est en Angleterre et en France que le renchérissement a été le moins accentué. D'après lui, ce qui coûtait 100 francs en 1900 en coûte 115 dans les deux pays, alors que, pour satisfaire les mêmes besoins, il faudrait en dépenser 130 en Allemagne, 139 aux Etats-Unis et.. 151 au Canada!...

Ainsi, nous sommes obligés de payer un tiers plus cher actuellement qu'il y a 13 ans les choses nécessaires à la vie. C'est prodigieux, et nous tenons la tête de cette statistique mondiale. Les revenus, par exemple, marchent-ils de pair avec cet état de chose?...

Lorrain.

FISHER BRANCH

C'est avec un grand plaisir que nous voyons le Canadien Nord pousser avec activité les travaux du chemin de fer entre Inwood et Fisher Branch.

Ils sont à poser les dormants et les rails et n'ayant plus que quelques milles à faire, nous croyons qu'avec leur équipe nombreuse et bien outillée ils pourront terminer ces travaux sous un court délai.

* * *

Nous avons maintenant dans l'enceinte de notre village trois magasins bien assortis et c'est certainement très encourageant de voir autant de bâtisses nouvelles s'ériger tout autour du site de la station.

* * *

Le Rév. M. Corbeil a fait l'acquisition d'un magnifique chemin de croix pour l'église paroissiale.

* * *

M. Wilfrid Grégoire a pris la direction de l'école De Laval au commencement de novembre. L'assistance est assez nombreuse et élèves et maître paraissent satisfaits.

* * *

Depuis quelque temps nous avons eu deux ou trois mariages chaque semaine et il paraît que nos jeunes gens ne s'arrêteront pas en si bon chemin.

* * *

M. A. Grégoire nous est revenu de Winnipeg. Il vient de passer l'hiver sur sa terre. MM. Bonin et Secours doivent arriver bientôt.

* * *

Les moulins à scie de M. Bouvier et de M. Gamache sont maintenant en pleine opération. En un mot il règne ici un courant d'activité qui fait certainement plaisir à voir.

FANNYSTELLE

Mme P.-A. Bouvier est partie lundi soir pour aller assister au mariage d'une amie, Mademoiselle Swartz de Saint-Boniface.

* * *

Mme J. Poirier de Saint-Boniface est en visite chez sa fille Mme Arthur Beaupré: elle est retournée en ville mercredi soir.

* * *

MM. Adolphe Guyot et Higley doivent nous quitter vendredi pour aller faire un tour de chasse dans les forêts du nord. Nous leur souhaitons un excellent voyage, et nous espérons qu'ils nous reviendront avec plusieurs spécimens de quadrupèdes et bipèdes.

* * *

M. Jenkins est parti samedi dernier pour Fisher Branch, Man., où il passera l'hiver sur son homestead.

* * *

MM. Armand Cyrenne et Roméo Desilets sont partis lundi pour Dryden, Ont.

* * *

Les ferblantiers MM. Chabot et Dufault qui ont réparé le clocher de notre église sont retournés en ville la semaine dernière.

M. Bales et Melle Bales nous ont quittés mercredi pour Winnigton, N. D., où il passeront quelques mois en visite chez des parents.

M. Osby et sa famille sont allés passer l'hiver à Sprague, Man.

* * *

M. Andrew Johnstone est parti pour Chicago, Ill.

Nous sommes quasiment rendus à la grande fête de la Sainte-Catherine et la neige n'est pas encore venue couvrir de son blanc manteau les prés de nos cantons.

Qu'allons-nous faire pour avoir de la "tire"?

Allons-nous être obligé d'importer la neige des Etats-Unis pour "étirer" la tire cette année?

Pas de neige, pas de tire. Résultat, tristesse dans tous les coeurs des paroissiens et paroissiennes de Fannystelle.

Il est déjà assez triste paraît-il de coiffer Sainte Catherine sans avoir de la "tire" pour se sucrer le bec, en cette circonstance.

Il est tout probable que les vieilles filles de cette paroisse uniront leurs prières à celles des vieux garçons pour demander à la Grande Sainte la neige nécessaire à la fabrication du bonbon national.

* * *

Le R. P. Carrière, s.j., ancien recteur au Collège de Saint-Boniface, était en visite au presbytère cette semaine.

* * *

Nous nous apercevons déjà du bien que la Ligue du Sacré-Coeur fait parmi nous.

Les optimistes sont déjà convaincus. Cette association aurait dû être fondée dans notre faubourg depuis plusieurs années; elle aurait sauvé une assez grande somme d'argent aux intéressés.

Nous nous souviendrons toujours des promesses faites au Sacré Coeur de Jésus, et si parfois il y en avait qui succombent, ils seront prompt à se relever.

On saura plus tard remercier notre vaillant curé et le bon prédicateur de la retraite, Mgr Dugas, d'avoir fondé une si grande oeuvre en cette paroisse du Sa-Coeur.

Ligueur.

BRUXELLES

Voici le texte de l'adresse présentée, le 16 novembre dernier, au R. M. Heynen, curé de Bruxelles, Manitoba, à l'occasion de la soirée organisée par le *Cercle Catholique* et la fanfare l'*Union* en l'honneur du dévoué curé et au profit de son église.

Oui, Révérend et très cher M. le curé, c'est aujourd'hui que la paroisse de Bruxelles a voulu célébrer votre fête, si populaire depuis quatorze ans. La paroisse ne regrette pas de la célébrer quinze jours en retard. Tout au contraire.

Cette fête de famille coïncide, en effet, avec une nouvelle épreuve, s'ajoutant à tant d'autres accumulées, sans que jamais aucune d'elles ait pu abattre votre courage d'homme de coeur, votre héroïsme sacerdotal et pastoral.

La dernière de ces épreuves, toute récente, loin de nuire à votre caractère sacré le rehausse d'une façon unique, jusqu'ici, dans les annales du clergé catholique, au Manitoba.

On dirait vraiment, Révérend et très cher M. le curé, que plus les ennemis du prêtre, les Christophobes,—qui ne manquent pas en ce pays,—s'acharnent à vous couvrir de leurs calomnies, de leurs infamies, longuement préméditées, conscientes,—plus le front couronné d'épines du prêtre du Christ domine leurs basses avanies et resplendit aux yeux des honnêtes gens, de cette auréole ineffaçable, due à la charité fidèle envers et contre tout, au devoir de pasteur des âmes.

On dirait que l'héroïsme du prêtre, dont la charité profonde fait tout le crime, aux yeux de certaines gens,—croît en proportion des actions de forme judiciaire ou autres, organisées en vue d'avilir, si possible, le prêtre, le curé,—et, sous prétexte de justice, de la persécuter dans l'injustice.

Frappé précisément, uniquement parce que prêtre, ce curé dévoué porte des croix qui, pour les prêtophobes, seraient des combles d'infamie,—et qui, pour nous, chrétiens,—qui vous connaissons intimement depuis longtemps sont des croix d'honneur.

Eh bien, très Révérend et cher M. le curé, en dépit de vos épreuves temporaires—confiants en la justice finale, qui vous attend,—nous, catholiques de toute la paroisse, nous saluons, avec vénération, la croix nouvelle qui décore votre poitrine.

Nous saluons, avec amour, le prêtre, le pasteur qui la porte fièrement—et qui nous honore tous.

Vive le Rév. M. Heynen!

Vive le cher curé de Bruxelles!

Ad multos annos!

Pour les paroissiens,

L. Hacault.

L'entrée du curé a donné lieu à une touchante ovation. L'adresse a été plusieurs fois interrompue de bravos et les quelques paroles en réponse du héros de la fête, ont été couvertes d'applaudissements.

La lecture de l'adresse a eu lieu au milieu des drapeaux de la fanfare, de la Belgique et du Sacré-Coeur, portant la devise: *L'Union fait la force.*

SAINT-ADOLPHE

Le bazar qui a eu lieu à Saint-Adolphe, du 10 au 15 courant, a rapporté la jolie somme de $1,037.65. La candidate qui a obtenue le premier prix a été Melle Eléonore Delorme, avec la somme de $636.52; et la seconde Melle Anna Hamel avec la somme de $404.16. Ces deux candidates ont reçu les félicitations de tous pour le zèle, l'ordre et le savoir faire qu'elles ont montré dans cette circonstance.

Les nombreux visiteurs qui sont venus porter leur généreux concours ont admiré la richesse des articles et le bon ordre avec lequel ce bazar a été conduit. C'est donc un véritable succès, et nous sommes autorisés par M. l'abbé Mireault, curé de la paroisse d'adresser un sincère merci à tous.

* * *

La bénédiction de la nouvelle église à Saint-Adolphe aura lieu lundi le 1er décembre à 10 heures a.m. La cérémonie sera faite par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et le soir du même jour, à 8 heures, les élèves du couvent donneront une séance présidée par Mgr l'Archevêque.

* * *

Jeudi le 13, Saint-Adolphe avait le plaisir de recevoir la visite de l'Hon. M. Jos. Bernier, Secrétaire-Provincial, accompagné de M. l'échevin Edouard Guilbault, M. Prosper Gevaert, J.-A. Charette, F. Lavoie, Alf. Dandurand, qui ont beaucoup contribué au succès du bazar.

Dimanche le 16, deux cents personnes assemblées dans l'ancienne église ont eu l'occasion d'entendre de la belle musique exécutée par l'orchestre de M. Zotique Bertrand aidé de M. Jacques Prendergast, Christian Martel, et Melle M. Prendergast, M. et Mme A. Hébert et Mme O'Sullivan et M. Martel.

Les applaudissements ne leur ont pas fait défaut. Le soir les élèves du couvent étaient au comble de la joie en entendant quelques morceaux d'orchestre.

Aux Etats-Unis, le révérend J. Underwood évalue à 3,600 le nombre des femmes tuées par leurs maris en état d'ivresse, et à 3,500 le nombre des bébés qui ont subi le même sort des mains de leur pères.

* * *

"A Paris, dit le Dr Legrain, sur 100 condamnés pour meurtre on trouve 53 alcooliques; sur 100 vagabonds et mendiants, 70 alcooliques; sur 100 incendiaires, 57 alcooliques; sur 100 condamnés pour coups et blessures, 90 alcooliques; sur 100 condamnés pour attentat à la pudeur, 53 alcooliques. Au total sur 500 condamnés, il y a 323 alcooliques."

TOMBOLA A ST-EUSTACHE

Elle donne la jolie somme de $1664.33

Saint-Eustache, Man., 15.—Notre tombola a remporté un succès qui dépasse les prédictions même des plus enthousiastes.

Les candidates ont été Melles Angéline Gervais, Clarinde Desjardins, Alexina Hogue et Anabel McDonnell. Melle Gervais est arrivée première avec $624.38, Melle Desjardins seconde avec $479.80, Melle Hogue troisième avec $408.60 et Melle McDonnell quatrième avec $151.55. Cela fait en tout le joli total de $1,664.33.

Le produit de cette tombola sera affecté au paiement de la dette de l'église. Du train que diminue cette dette, les aroissiens de Saint-Eustache pourront bientôt faire terminer très joliment l'intérieur de notre église.

Saint-Eustache compte 137 familles.

Nous devons des remerciements tout particuliers aux candidates et aux syndics de la paroisse pour l'activité dont ils ont fait preuve et l'intelligent concours qu'il apporte à leur dévoué curé.

Nos syndics sont MM. Alexandre Allard, Chs Gervais et Adjutor Rivard.

lui-même, qui savait quelles ressources d'énergie et même de grâce contient cette race indienne quand le vice ne l'a pas dégradée, ne pouvait se lasser de le contempler.

L'astuce, la cruauté, n'ont point de semblables dehors: les trois jeunes gens se sentirent rassurés. Tout trahissait dans ce jeune sauvage l'ancienneté de la race, l'élévation des sentiments, je ne sais quoi de vif, de délicat, qui en faisait l'égal de l'homme le plus civilisé.

Duncan venait d'exprimer ses sentiments et en même temps toute sa satisfaction. La jeune Alice lui répondit:

"Sous la garde d'une pareille sentinelle, je crois que je dormirai tranquillement; ce jeune homme doit avoir l'âme aussi généreuse qu'intrépide. Et assurément, Duncan, vous ne pensez pas, n'est-il pas vrai? que ces meurtres barbares, ces épouvantables scènes de cruauté dont on accuse si fréquemment les sauvages et dont leur histoire est remplie, pourraient avoir comme complices des hommes comme ceux-ci?

—J'avoue que nous sommes en présence d'un rare exemple des qualités que ce peuple possède, répondit le major; j'imagine, comme vous, que ce front noble, ces yeux si francs sont faits volontiers pour intimider l'ennemi, mais non pas pour tromper de pauvres et innocentes victimes. Pourtant ne nous laissons pas aller à trop d'illusions, et n'attendons pas de cette race d'autres qualités et d'autres vertus que celles qui lui conviennent et qui sont à la portée du sauvage. Trop souvent, parmi les chrétiens, se trouve l'accord d'une nature élevée en apparence et néanmoins misérable au fond; il ne faudrait pas trop s'étonner de rencontrer le même phénomène chez un Indien. Espérons pourtant que ce jeune Mohican ne trompera pas nos espérances, nos pressentiments, et qu'il sera pour nous tout ce qu'annonce son extérieur: un ami fidèle et dévoué.

—Voilà, reprit gravement Cora, une parole digne du major Heyward. Qui donc, en effet, en considérant cet enfant de la nature, pourrait songer à l'humilier à cause de son origine et de la couleur de sa peau?"

VI

Les trois jeunes gens gardèrent le silence à la suite de cet entretien, chacun suivant le cours de ses pensées et, malgré ces présages rassurants, selon la pente de ses inquiétudes: Heyward, toujours dominé par l'idée de la responsabilité qui pesait sur lui; Alice, confiante dans le major, faible, naïvement et doucement résignée, mais incapable de résister à un choc et s'abandonnant aux soins de ses amis; Cora, au contraire, prudente, réservée, mais avec un grand fonds de volonté, capable de se dévouer, par l'élévation de son courage autant que par la tendresse d'un coeur dont l'ardeur, pour être contenue, n'en était pas moins vive.

Cette méditation, qui se prolongeait et qu'avait fait naître l'idée exprimée par Cora, fut brusquement interrompue par la voix du chasseur, qui invitait ses hôtes à entrer dans la caverne.

La flamme s'élève un peu haut et donne trop de clarté, dit-il aussitôt que nos voyageurs furent entrés. Uncas, ajouta-t-il, baissez la couverture; il faut que ces coquins de Maquas ne voient que du noir. Notre souper, monsieur le major, n'est guère digne de vous être offert, mais vous avez vu comme moi des détachements de corps trop heureux de trouver de la venaison à manger même sans aucun assaisonnement. Ici, au contraire, nous avons du moins, comme vous le voyez, du sel en abondance, et, grâce à ce bon feu, nous aurons tout à l'heure d'excellentes grillades. Que ces jeunes dames veuillent bien s'asseoir sur ces branches de sassafras; cela ne ressemble guère aux meubles d'acajou de vos habitations des villes civilisées; ce sont de pauvres fauteuils; ils n'ont pas de coussins bien rembourrés, mais ils exhalent une suave et délicieuse odeur."

Puis se tournant vers le maître de chant, qui avait suivi comme machinalement ses compagnons dans la caverne, le chasseur lui dit, en lui parlant d'un ton moins rude qu'il n'avait fait jusqu'alors:

"Allons, l'ami, ne songez plus à votre poulain: c'était une innocente créature, trop jeune pour avoir déjà souffert: la mort lui épargnera la gêne de la selle et la fatigue des longues courses, avec un poids très lourd sur les épaules."

Uncas s'était mis en devoir d'obéir à l'ordre de son compagnon, qui exerçait alors les fonctions de chef suprême; les couvertures avaient été soigneusement ramenées devant l'ouverture de la grotte, de façon à intercepter tout passage à la lumière; et quand le chasseur cessa de parler, on n'entendit plus que le bruit sourd de la cataracte, semblable au roulement continu d'un tonnerre lointain.

"Sommes-nous véritablement en sûreté dans cette caserne? demanda le major Heyward. N'avons-nous point à craindre d'être surpris?" Et comme il n'était pas fâcher de donner à ses compagnons de rencontre quelque idée de sa prudence et de ses connaissances stratégiques,—car il avait à coeur de maintenir, vis-à-vis de ces hommes des bois, la supériorité d'un officier de l'armée régulière,—il ajouta: "Songez-vous qu'un seul homme armé, placé, à l'entrée de cette galerie, nous tiendrait complètement à sa disposition?"

Le major achevait à peine de prononcer ces derniers mots qu'une grande figure, semblable à une apparition, sortit tout à coup du fond obscur d'une des galeries, et, s'avançant derrière le chasseur, vint prendre dans le foyer un tison embrasé, puis l'éleva en l'air pour éclairer les profondeurs de cet antre. Alice poussa un cri de terreur; Cora elle-même, vivement impressionnée, se leva avec précipitation. Heyward avait reconnu le fantôme dont l'arrivée soudaine effrayait si fort les deux jeunes filles; il n'eut qu'un mot à dire pour leur faire reconnaître leur compagnon, le plus vieux des deux Mohicans, Chingachcook.

L'Indien, pour compléter sa démonstration et répondre à l'objection du major, dont il avait saisi le sens, souleva une autre couverture et lui fit voir que la caverne avait une autre issue; puis, portant toujours sa torche à la main, il traversa un long couloir à ciel ouvert, sorte de crevasse entre deux rochers, et qui, tournant à angle droit à l'extrémité de la grotte où ils se trouvaient, conduisait à une seconde caverne placée à une petite distance.

"Les vieux renards comme Chingachcook et moi ne se laissent point prendre dans un terrier qui n'a qu'une seule porte, dit en souriant le chasseur, qui jouissait de l'étonnement du major. Rendez-vous compte par vous-même maintenant si la place est bonne. Ce rocher est formé d'une pierre calcaire assez douce et propre à faire des oreillers pas trop durs quand les branches de sapin et les herbes desséchées sont trop rares, et alors on peut dormir ici fort tranquille, à l'abri de toute crainte et sans aucun souci d'être dérangé. Savez-vous qu'autrefois la cataracte tombait à quelques pas de l'endroit où nous sommes, et formait alors une vaste nappe d'eau claire et limpide, aussi belle qu'on en puisse voir dans tout l'Hudson? Mais le temps est un grand destructeur." Et comme si l'homme des bois avait voulu donner une leçon aux jeunes filles qui accompagnaient le major, à moins toutefois qu'il n'eût la pensée de leur faire un compliment, il ajouta: "Le temps est un grand destructeur de la beauté: ces jeunes dames ne le savent pas encore, mais elles l'apprendront plus tard à leur détriment. Tout ici est bien changé. Voyez comme ces rochers sont pleins de crevasses; la terre, plus molle, a cédé en certains endroits, de sorte que l'eau y a pénétré, et, désagrégeant des matières moins fermes, elle a creusé ces longs corridors et ces profondes cavernes; puis, le cours de la rivière reculant en arrière sur ce point, la chute s'est divisée en deux, et la cataracte n'a plus ni la même régularité ni la même forme.

—Et dans quelle partie de ces rochers sommes-nous en cet endroit? demanda le major.

—Nous sommes justement au point où la Providence avait autrement placé le grand courant de la chute; mais les eaux rebelles ont mieux aimé, à ce qu'il paraît, passer à droite ou à gauche; trouvant le rocher moins dur près des rives, elles l'ont percé pour y passer, et, après avoir creusé ces profondes grottes pour nous servir de refuge, elles les ont laissées à sec, au milieu de la rivière, afin que nous y fussions en sûreté.

—Ce refuge est donc situé dans une île?

—Précisément. Nous avons une chute de chaque côté, et la rivière nous défend en avant et en arrière. Si nous n'étions pas en pleine nuit, je vous engagerais à monter sur le rocher pour voir le désordre et l'impétuosité des eaux. Elles tombent sans règle et sans méthode. Tantôt le flot saute, tantôt il se précipite; ici il se glisse, là il s'élance en gerbes et retombe en poussière; dans un endroit l'eau est blanche comme la neige, dans un autre elle est verte comme l'herbe des prairies; d'un côté, cédant à une impétuosité secrète qui l'emporte, elle forme des torrents qui semblent vouloir entr'ouvrir la terre; d'un autre, comme cédant à un mystérieux besoin de repos et de sommeil, elle murmure doucement, elle coule comme un ruisseau paisible, elle forme des tourbillons perfides afin d'user la pierre, de la creuser comme de l'argile. Tout l'ordre, toute l'harmonie première du courant primitif ont été bouleversés. A deux cents toises d'ici, au-dessus de ces rochers du Glenn, la rivière coule paisiblement, comme si elle avait l'intention de reprendre son cours ancien, si paisible et si calme; mais bientôt ses eaux se divisent, comme prises d'aversion les unes pour les autres; elles vont battre leurs rives à droite et à gauche; il semble même, tant elles paraissent affolées, qu'elles regardent en arrière, comme si le souvenir du désert leur laissait des regrets, comme si l'horreur de l'eau salée leur donnait la pensée de remonter vers leur source.

(A suivre.)

Reve d'un Jour

Sonnez le Carillon de l'antique cloches!
Chantons de ce beau jour les saintes allégresses!
Les anges sont venus du ciel nous apporter
Un cher petit enfant qu'ils couvrent de caresses.

Un beau rêve envolé ne laisse que des pleurs.
Jouissance d'un jour, ô bonheur éphémère,
Tu fais bien vite place au plus grand des malheurs,
Car notre sage n'est plus... Elle a quitté la terre!

Mère, sèche tes pleurs... Tu lui donnas le jour
Elle te donne espoir qu'à l'éternel séjour
Tu jouiras sans fin de ta fille immortelle.

Pourquoi cher petit frère, attends-tu son retour?
Pour la voir il te faut au ciel monter comme elle
Après avoir été toujours pur et fidèle.

AU COLLEGE

COIN DES PETITS

Ce n'est pas le bonhomme Hiver, méchant, chargé de poudreries qui nous arrive: c'est le bon "vieux" que nos petits entrevoient parfois dans leurs rêves, semant par-ci, par-là, dans nos champs désolés, des lacs aux reflets d'argent. Aussi, combien il est aimé et chéri des petits Bonifaçois. Il les a doté d'une glace superbe, sur laquelle glissent et pirouettent avec plus ou moins d'art, débutants ou experts. Tricots rouges, blancs, verts; il y en a de toutes les couleurs. Gustave en a même un, orangé, et comme il est artiste, il porte diverses autres couleurs habilement assorties. Il a des patins d'argent, porte jambières bleues, bas rouges, culottes brunes, chevelure blonde et "son tricot orangé". Mais les tons brillants ne ressortiraient pas s'il n'y mettait de l'ombre: il y met "Gustave".

* * *

Excelsior.—Quelle émulation chez les aînés! Les uns font preuve d'une rapidité inconnue jusqu'ici, d'autres d'une agilité et d'une endurance surprenantes. Quel aiguillon les pousse ainsi? C'est que l'équipe des "Amateurs" n'est pas encore formée et qu'elle ne se compose que de joueurs rapides et d'une solidité à toute épreuve. C'est pourquoi, chacun de nos "géants" désireux de faire partie de cette "glorieuse phalange d'invincibles" montre tant d'ardeur et de constance dans l'exercice.

L'heureux lot n'écroira pas à tous, mais les équipes de ligue recevront ceux que le destin n'aura pas favorisé. Et si l'on se souvient des exploits des "Invincibles" des Chanteclercs et des "Monarques" de l'an passé, chacun de nos athlètes sentira son "petit coeur" bondir de joie, à la seule pensée de devenir membre d'une de ces équipes.

* * *

Le voyage des Berlurons.—Père, quand est-ce la séance, demanda anxieusement Ponton.—Voulez-vous bien ne pas m'ennuyer avec votre sempiternel "Père.—Mais, Père, y parait que c'est a mourir de rire.—Ca, c'est vrai, mon petit, et c'est pourquoi nous retardons la séance jusqu'au 2 décembre, au soir.—Ah, ç cédille, c'est long! Mais "Père" va-t-y-y-avoir ben du monde.—Tout le monde, et son Père".

* * *

AU CERCLE PROVENCHER

La grande figure de Sir Georges-Etienne Cartier, dont on s'apprête à fêter le centenaire, faisait l'objet d'une étude sérieuse au Cercle Provencher, dimanche soir. Caractère à l'énergie prodigieuse et indomptable, Cartier par les oeuvres sans nombre qu'il a accomplies est certainement le plus grand homme politique canadien du XIXe siècle.

Léon Roy, le conférencier, avait un travail substantiel, et ce sont tous les événements de notre histoire qui surgissent de 1837 à 1873 qu'il a condencés pour ses auditeurs.

L'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire dans Québec, la révision et la cadification des lois françaises, voilà quelques-unes des oeuvres auxquelles Cartier travailla sous l'Union. La Confédération, au dire de sir Charles Tupper, a été réalisée grâce surtout à Cartier. Pendant les quelques années de vie qui lui restent après 1867, il s'occupe de la construction du Pacifique Canadien, de l'achat des territoires du Nord-Ouest, de l'entrée du Manitoba dans la Confédération et il écrit enfin la charte de la Colombie Anglaise.

Géant à l'activité dévorante, défenseur jaloux des droits et des libertés de ses compatriotes, il est un bel exemple aux jeunes en quête d'idéal. Puissent-ils imiter son amour du travail, son mâle courage et son noble esprit public.

Nos Universitaires.—La semaine dernière, les Universitaires ont fait plusieurs courses à Winnipeg, et nos grammairiens les regardaient s'éloigner avec un oeil d'envie. Au collège Manitoba, ils ont entendu plusieurs discours. Mais celui qui les a intéressés le plus fut certes celui du Père Drummond, qui est une vieille connaissance à notre collège. Jeudi soir, tous se sont rendus au Royal Alexandra où il y eut une *conversazione* sous le patronage du président de l'université, M. McLean.

* * *

La future comédie au Collège.—La famille Berluron devient de plus en plus drôle. Il faudra pourtant ne pas l'être trop; il ne convient pas de faire étouffer les spectateurs, le 2 décembre.

* * *

Reconnaissance.—Elèves de la grande division, tous ensemble disons un *cordial merci* au bon Père Godin et aux quelques condisciples qui ont généreusement sacrifié leur repos pour nous procurer nos premières glaces.

* * *

Invention.—Un cadran qui publie les notes et nouvelles locale, et même des "réponses prématurées", voilà une invention peu banale. Mais l'invention n'est pas encore parfaite. Le fameux cadran cesse parfois de fonctionner et escamote certaines notes et nouvelles intéressantes. Pour plus de détails, consulter *un des intéressés.*

* * *

Retour au paganisme.—Soucieux de ragaillardir les Amateurs pris de la frousse, un tuteur s'est permis de consulter la Pythonisse. La "noble matrone" a d'abord dit, "avec un sourire aimable", tout ce qu'on voulait pour rassurer et dilater les si(x) petits coeurs. Mais elle devint tout à coup "frémissante et les yeux en feu". On avait eu la maladresse d'employer *l'épine* pour la faire parler encore.—Quels que soient le but et le résultat, n'est-ce pas retourner au paganisme que de consulter la Pythonisse?

* * *

Lequel des deux?—A l'avenir, devra-t-on dire le *coin des petits* ou bien le *coin des pythies?*

* * *

Un point éclairci.—La Pythonisse "au sourire aimable" a dit: "Dans l'Ouest, l'équipe qui fait le moins de points demeure victorieuse". L'on comprend maintenant pourquoi les Amateurs réclament toujours la victoire.

Canotage "prématuré" ou arriéré?—Il parait que les "papoose" du *coin des pythies* montrent un empressement remarquable à s'enrôler dans les différentes équipes de gouret. En attendant que le gouret commence et pour s'entraîner, ils ont fait du canotage, toute la semaine, sur l'étang de leur réserve.

* * *

Bravoure inouïe.—Les "coeurs satisfaits" et les "courages ranimés" persistent à rester barricadés dans leur réserve. N'est-ce pas inouï? Mais c'est peut-être le plus sûr moyen, pour ces braves nouveau genre, d'avoir une "saison féconde en succès et en événements glorieux".

* * *

Qu'y a-t-il?—Après trois jours de congé au beau soleil, Georges se plaint qu'une lumière de huit chandelles lui fait mal aux yeux. Des malins demandent ce qui lui est tombé dans l'oeil, pendant ces trois jours.

* * *

Vengeance.—Moi, Maurice Goulet, cavalier du régiment des Dragons, premier du 1er rang à droite, moi qui ne me nourrit que de vaillance et d'honneur, moi qui aime mon général comme un fils aime son père, je bouillonne de colère. Oui, je bouillonne de colère, parce qu'un lâche a barbouillé la réputation de mon Général. Tonnerre d'escadron, que ce lâche ne tombe point sous ma langue ou sous mon sabre, sans quoi... brrr... brrr... Notre Général est trop bon: l'injure, il l'a bue comme un verre de vin doux. Ah! si j'avais été général!... Mille millions de pétards, je ne puis maîtriser ma rage: montre donc ta grosse face toi qui as traité de "tricheur" mon Général: ne te cache pas comme un poltron, sinon je te chercherai, je te poursuivrai jusqu'au bout de l'univers s'il le faut, et mon sabre, trempé de conjugaisons, te percera la poitrine."

Réveil.—"Maurice a pris la mouche: sa colère, c'est sérieux; je commence à craindre pour mes jours. S'il se met dans la tête de me tuer, il va réussir, le gaillard. Je n'ai pas assez pratiqué pour parer ses coups de sabre, et je suis trop gros pour qu'il frappe à côté. Demain peut-être on m'enterra et mon épitaphe portera:

"Ci-gît Joseph Guilbault.
Qui ne fit pas vieux os,
Bien qu'il fut pas mal gros."

Nom d'un petit bonhomme, c'est que je ne veux pas mourir. La mort me donne la frousse; j'ai la chair de poule... Allons courage! Qu'on m'amène mon cheval de bataille: pendant trois heures je veux le montrer, pendant trois heures je veux m'exercer à la lance; et demain cuirassé, armé jusqu'aux dents de conjugaisons et de déclinaisons, je dirai à Maurice: "Viens, mon petit, viens: viens briser ton sabre fanfaron sur ma poitrine d'acier, viens surtout goûter de ma lance qui va t'embrocher en un clin d'eoil: viens, on peut creuser ta fosse, je te déposerai dedans."

* * *

Résultat des victoires: Dragons, 6; Lanciers, 3.

Combats singuliers: Jean Bourgouin contre Albert Leclerc. Vainqueur: Jean Bourgouin.

Joseph Marion contre Alain de la Fonchais. Vainqueur: Joseph Marion.

Wilfrid Fortier contre Herve Gauvin. Vainqueur: Wilfrid Fortier.

Hervé Gauvin contre Crawford Landry. Vainqueur: Hervé Gauvin.

Payment Gagnon contre Léopold Lévêque. Vainqueur: Payment Gagnon.

Ulric Sabourin contre Albert Leclerc, Vainqueur: Ulric Sabourin.

DECES

M. Eugène Salvail, propriétaire de l'hôtel Commercial à Saint-Claude, a eu la douleur de perdre dimanche, 16 novembre, sa petite fille âgée de 7 mois. Elle avait été conduite chez son oncle M. E. Blier, 341 McDermot, afin de lui procurer de meilleurs soins, mais ce fut en vain.

Le corps a été transporté à Saint-Claude par Desjardins Frères.

PROVINCIAL DES OBLATS

Le R. P. Guillaume Charlebois succède au R. P. J. Dozois.

Le R. P. Guillaume Charlebois vient d'être nommé provincial en remplacement du R. P. Joseph Dozois dont le terme d'office vient d'expirer. Le nouveau provincial est le frère de Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique de Keewatin et du R. P. Chs Charlebois d'Ottawa.

Il a 49 ans et était supérieur du Scolasticat des Oblats à Ottawa. Sa juridiction s'étend sur les maisons des Oblats à Montréal, Québec, Ottawa, Maniwaki, Ville-Marie, Lachine, Hull, Mattawa, Lac Saint-Jean Fort Albany, Cap de la Madeleine, Nord -Témiscamingue. Sa résidence est à la maison Saint-Pierre, 213 rue Visitation, Montréal.

Le Rév. Père Guillaume Charlebois est né à Saint-Benoit des Deux-Montagnes, le 2 février 1861 de Hyacinthe Charlebois, cultivateur, et d'Emence Chartier, fit ses études au collège Sainte-Marie de Montréal et à l'Assomption entra chez les Oblats de Marie Immaculée, à Lachine, en 1883 et prononça ses voeux en 1885 à Ottawa, où il fut ordonné par Mgr Duhamel, le 26 mai 1888. Depuis 1888 à Ottawa, professeur et surveillant à l'Université (1888-1890), économe et professeur au Scolasticat (1890-1903), aumônier des Soeurs du Précieux Sang (1903-1904), professeur de théologie morale au Scolasticat depuis 1906. En 1900, fondateur de la paroisse Sainte-Famille d'Ottawa, où cette même année il a construit l'église et l'école.

L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir.

UN NOUVEL INSTITUT MANITOBAIN

Une ordonnance épiscopale confirmée par la Sacrée Congrégation.

Monseigneur l'archevêque a reçu de la Sacrée Congrégation des religieux un décret en date du trente octobre dernier autorisant Sa Grandeur à maintenir la séparation déjà faite par une ordonnance épiscopale du cinq février dernier des Revdes SS. des Cinq Plaies de Notre-Seigneur de leur maison-mère à Diano Marina en Italie.

Les quatre maisons manitobaines sont dans les paroisses de Notre-Dame de Lourdes, de Saint-Léon, Saint-Alphonse et de Saint-Claude. Il y a un noviciat déjà ancien à Notre-Dame de Lourdes. Le but du nouvel institut est l'enseignement dans les écoles, et, de fait, les Rvdes Soeurs dirigent quatre écoles paroissiales et deux pensionnats très prospères et elles rendent de précieux services à la cause catholique et française.

LES FRUITS SECS DE L'ECOLE NEUTRE

(*Le Patriote*)

Le fait était encore inouï, du moins en pays civilisé, croyons-nous, d'une troupe d'étudiants faisant l'attaque nocturne d'un pensionnat de jeunes filles!...

Cette gloire était réservée à l'une des écoles publiques de Winnipeg.

Il est bon que tout le pays sache que, si dans les écoles publiques il n'est pas permis de par la *Loi* d'enseigner aux enfants qu'ils ont une âme et qu'il y a un Dieu, il est tout à fait de bon ton de s'y initier à l'art de crocheter les couvents et d'attaquer en pleine nuit des religieuses et des jeunes filles sans défense. Ces connaissances sommaires pourront être fort utiles aux futurs apaches ou aux simples citoyens lorsque l'heure sera venue de saccager la propriété des catholiques, comme cela doit se faire dans un pays qui a atteint un degré suffisant de civilisation et de culture maçonnique pour jouir d'une bonne révolution. L'éducation *nationale* on le voit se préoccupe de l'avenir!

Mais laissons parler les faits.

La veille de la Toussaint une soixantaine d'élèves de 15 à 20 ans appartenant pour la plupart à la *Kelvin Technical High School*, de Winnipeg, faisaient irruption à 11 heures du soir, dans l'Académie Sainte-Marie, pensionnat de jeune filles distinguées, dirigé par les religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, à Crescentwood.

Cette bande de vauriens en tunique prétendait célébrer par là l'Halloween, sorte de mardi gras protestant, et voulait sans doute rendre des points aux étudiants de l'Université du Manitoba dont un certain nombre a dû être chassé de l'établissement il y a quelque temps pour diverses cérémonies d'initiation de brutalité revoltante. Il n'y a pas à dire, l'école publique, neutre, sans Dieu, excelle dans les plaisanteries à la manière forte!

En effet n'est-ce pas du meilleur goût que de faire l'assaut d'un couvent en pleine nuit, d'escalader les échelles de sauvetage, de grimper sur le toit et d'y danser une ronde infernale accompagnée de vociférations, et pour compléter de si beaux exploits, d'aller jusqu'à enfoncer une dizaine de fenêtres, de pénétrer dans l'édifice, de tout bouleverser ce qui tombe sous la main, de chercher à créer une panique en criant: "Au feu!" pour pouvoir s'introduire dans les dortoirs à la faveur des ténèbres?...

Toutefois, disons-le, l'effort suprême de ces vauriens vint se briser devant le sang-froid et le courage héroïque des religieuses. A chaque porte du dortoir ils rencontrèrent une religieuse prête à mourir et à se laisser fouler aux pieds plutôt que de leur livrer passage. "Y a-t-il parmi vous un seul "gentleman"? cria l'une des religieuses. Devant une telle détermination et comme saisi d'une soudaine frayeur à l'aspect de la majesté que prête à la faiblesse d'une femme l'héroïsme du devoir qui rayonne de son costume religieux, le chef de la bande tourna les talons et s'enfuit avec sa troupe.

Voilà les faits. Si l'on disait que la chose s'est passée dans la Patagonie ou chez les Zoulous on en éprouverait encore quelque surprise, mais notez bien que c'est à Winnipeg, et que les figurants de cette scène d'agression appartiennent pour la plupart aux meilleures familles protestantes de cette ville, puisque leurs parents ont les moyens de leur faire suivre les cours de l'école supérieure technique!

Notez bien encore que, dès le début de l'incident, la police ayant été prévenue par téléphone, promit d'abord du secours mais pas un seul agent ne parut sur les lieux.

Quelques jours plus tard les directeurs de l'école Kelvin déléguèrent trois chefs de l'escapade auprès des religieuses pour offrir des excuses qui furent charitablement acceptées.

Mais est-ce suffisant comme réparation pour une affaire d'une pareille gravité?

Nous prions la presse catholique de dénoncer avec nous à l'indignation publique ces faits outrageants qui feront mieux comprendre pourquoi les parents catholiques de Winnipeg ne peuvent pas envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Avec l'argent que les Protestants volent depuis vingt ans aux catholiques, voyez quelle belle jeunesse ils sont en train de former!...

UNION NATIONALE

L'Union Nationale Française de l'Ouest, à sa dernière réunion, a décidé d'ouvrir sa salle de jeu tous les jours à huit heures de l'après-midi jusqu'à minuit. Une délégation de cinq membres, composée de: M. Cl. Buffet, président; M. F. Deniset, vice-président; M. Jules Grymonpré, président d'honneur; M. A. Seive, M. P. Grant, a été nommée avec pleins pouvoirs pour approcher le Gouvernement à la prochaine session de sa Législature pour obtenir la charte d'incorporation de la Société. Nous serons alors établis d'une façon régulière et pourrons jeter les bases de l'Union Nationale Française de l'Ouest organisée par actions qui seront le gage de succès de la société.

A dater du 1er janvier 1914 la cotisation sera portée à 50 cents.

Aug. de la Barrière.
Secrétaire.

* * *

Les Français qui cherchent de l'emploi à Winnipeg ou à Saint-Boniface peuvent s'adresser tous les jours de 10 heures a.m. à 3 heures p.m. au président du Comité du travail de l'Union Nationale Française de l'Ouest. M. Brunache, a son bureau chambre 26½ Canada Life Building, Portage avenue. Tous les renseignements seront donnés gratuitement.

UNE VILLE MODERNE

Quelques faits révélés par les statisticiens de Chicago.

Chaque 10 secondes un immigrant y arrive.

Chaque 3 minutes on y opère une arrestation.

Chaque 6 minutes, un enfant naît.

Chaque 7 minutes, des funérailles ont lieu.

Chaque 13 minutes, un couple se marie.

Chaque 12 minutes, un homme se lance dans les affaires.

Chaque 48 minutes, un navire quitte le port.

Chaque 1¼ heure, quelqu'un est tué accidentellement.

Chaque 7 heures, un commerçant fait faillite.

Chaque 8½ heures, un couple divorce.

Chaque 10 heures, un suicide se commet.

Chaque deux jours, quelqu'un est assassiné.

On n'aurait guère de plaisir si on ne se flattait jamais.



ST-BONIFACE

Vendredi avant-midi, Mgr l'Archevêque a présidé à trois prises d'habits et à quatre professions temporaires à la Maison Vicariale. Mgr Langevin était accompagné du R. P. Adam s.j. et du R. P. Magnan, o.m.i., procureur du Juniorat. Le sermon fut donné par Mgr Langevin.

Etaient présents: le R. P. Magnan, o.m.i., directeur du Juniorat, MM. les abbé J. V. Joubert, A. De Munter, M. Kesseler, Deslandes, directeur du Petit Séminaire, et le R. P. Thérien, curé de Saint-Charles.

M. l'abbé Prud'homme agissait comme maître de cérémonies.

* * *

La Fanfare LaVérendrye a donné le soir de la Sainte-Catherine un brillant concert, précédé d'une partie de cartes, dans la salle de l'Académie Provencher. Le programme suivant fut exécuté:

Allocution par M. le Président C.-C. Bernier.

1. Ouverture—"Caméo" *P. Laurendeau.*

2 Valse—"Dainties" *P. Laurendeau.*

3 Marche—"King Over All" *P. Laurendeau.*

4 Mazurka—"Mount St. Louis Cadets" *P. Laurendeau.*

6 Schottisch—"Emmeline" *M. Bléger.*

7 Pas Redoublé—"Orléans" *A. Billant.*

8 Galop—"Entre Paris et Versailles" *M. Bléger.*

9 Pas Redoublé—"Triumphal" *M. Bléger.*

Directeur: Paul Salé.

Partie de cartes. Distribution de prix. Goûter.

* * *

A une assemblée tenue vendredi soir à Norwood, le docteur Lachance a été choisi candidat à la mairie en opposition à M. Bleau.

M. J.-E. Bailey a refusé d'être candidat.

* * *

Le 29 novembre prochain, Mgr Béliveau ira en visite pastorale a Fort Frances.

* * *

Mgr l'Archevêque se rendra le 30 novembre à Saint-Adolphe où aura lieu lundi, le 1er décembre, la bénédiction de la nouvelle église. Le soir les élèves du couvent donneront une séance présidée par Mgr Langevin.

* * *

Mgr Dugas a béni dimanche la nouvelle église de Inwood.

* * *

Dimanche, à la grand'messe Mgr l'Archevêque a prononcé un éloquent sermon sur la situation religieuse en France.

* * *

Les candidatures pour la prochaine élection municipale se dessinent. Les candidatures jusqu'ici connues sont celles de M. Bleau et du docteur Lachance à la mairie, de MM. J.-A. Cusson, quartier No. 1, E. Guilbault, quartier No 2, J.-A. Beaupré, quartier No. 3, W.-H. Leck et Thomas Turnbull, quartier No. 4, Hector Sutherland et George C. McLean, quartier No. 5.

* * *

Le club de Raquettes a fait l'élection des officiers suivants dimanche dernier:

Président: M. J.-B. Leclerc.

Vice-président: M. Alex. Bernier.

Secrétaire: M. J.-E. Fontaine.

Trésorier: M. Jos. Vermander.

Capitaine: M. Arth. Vermander.

Comité de Régie: MM. Arthur Prendergast, Albert Auger, W. Raymond.

Mgr Béliveau a nommé M. l'abbé L. Messier, chapelain.

La première sortie aura lieu le 8 décembre, jour de la fête de de l'Immaculée Conception. Ce sera une parade à la cathédrale.

Les sorties auront lieu le lundi à la place du jeudi.

* * *

Les commissaires des licence ont refusé l'application de M. R. A. Shattuck pour un magasin de liqueurs en gros à Saint-Boniface.

* * *

M. C.-A. Gareau vient de s'acheter une superbe limousine de la Compagnie Cadillac.

* * *

Le conseil a prolongé jusqu'à samedi le temps durant lequel il accordera un escompte de dix pour cent sur le paiement des taxes municipales, scolaires et débentures.

LE CLUB BELGE DE SAINT-BONIFACE

Il y a quelque temps on lisait dans les journaux de Winnipeg et de Saint-Boniface que sur la demande du comité de direction du Club Belge, Sa Majesté le Roi Albert I Roi des Belges avait envoyé au dit comité son portrait et celui de Sa Majesté la Reine Elizabeth.

Dimanche dernier à 4 heures de l'après-midi le dévoilement de ces portraits a eu lieu par le Consul Belge de Winnipeg et en présence de près de 500 Belges. On remarquait parmi les invités outre M. le Consul, J.-A.-H. Dubuc, MM. Noël Bernier, J. Colon, secrétaire du Consulat, Prosper Gevaert, président de la fanfare de Saint-Boniface.

La grande salle était artistiquement décorée aux couleurs belges, françaises et britanniques.

A l'ouverture de la séance, M. A. VanHoorenbeck, président du Club présente les invités à l'auditoire et fait ressortir toute l'importance de la fête au point de vue patriotique puis donne la parole à M. le Consul qui se lève au milieu des applaudissements de l'assemblée. La fanfare de la Cité de Saint-Boniface joue la Brabançonne, chant national Belge, souvenir de la révolution de 1830, qui donna à la Belgique son indépendance.

M. le Consul dit que comme toujours il est heureux de se trouver parmi les Belges. Il fait l'éloge de la Belgique, de ce petit pays qui, avec ses huit millions d'habitants, grâce à son industrie, son commerce, ses finances, ses arts, ses manufactures, son système d'éducation et son agriculture fait l'admiration du monde entier. Il décrit les Belges comme travailleurs, économes et surtout très bons patriotes. Les Belges de Saint-Boniface et du Manitoba ont sû se créer de belles positions parmi les citoyens canadiens. Ils ont raison d'être fiers de leur pays natal en même temps qu'ils demeurent fidèles à leur patrie d'adoption.

Le Club Belge lui-même est un véritable succès; modeste à ses débuts, sans ressources et comptant très peu de membres, il se compose aujourd'hui de 800 membres et possède des propriétés valant plusieurs milliers de dollars.

M. le Consul dévoile les deux portraits aux cris répétés de "Vive le Roi Albert I. Vive la Reine Elizabeth." La fanfare joue de nouveau la Brabançonne.

M. Noël Bernier, remplaçant l'Honorable Secrétaire Provincial, absent, fait à son tour l'éloge de la Belgique admirée de tout les peuples. Les Belges au Manitoba, dit-il, réussissent admirablement bien à tous les points de vue. Ils doivent servir d'exemple aux Canadiens. Il les invite à conserver l'amour de leur patrie, l'amour de leur langue et tout en restant bons sujets Belges d'être aussi de loyaux sujets Canadiens. La fanfare entonne le chant canadien et M. Bernier répète en anglais ce qu'il a dit en français.

M. Colon, l'apôtre des dames ajoute quelques mots. Il dépeint le Roi Albert I comme un bon souverain, un savant aimant les arts et les belles lettres, et quoique jeune encore déjà recherché par les autres souverains d'Europe. La Reine Elizabeth se distingue surtout par sa charité et sa modestie. Les Belges ont bâti un club qui est non seulement un endroit d'amusement mais aussi une place où l'on pratique la charité et maint Belge en détresse y a trouvé d'utile secours. Le Club met admirablement en pratique la devise belge: "L'Union fait la Force".

M. Prosper Gevaert traduit en flamand les discours des orateurs qui l'ont précédé. Il les remercie de leurs paroles élogieuses et encourageantes. Les Belges seront reconnaissants à tous ceux qui ont aidé à former et à maintenir le club.

M. Alph. Allegaert, Secrétaire du Club, lit une très littéraire adresse en flamand au nom du comité d'administration. Cette adresse fut très remarquée. Le Président, M. Aug. VanHoorenbeck en flamand remercie tous les orateurs. Il est fier des Belges: quoique provenant presque tous de la classe ouvrière, ils occupent déjà des places enviables au Manitoba. Il espère que tous les Belges travailleront non-seulement pour le développement du club, mais aussi pour le progrès de la nation Belge au Manitoba.

M. le Consul adresse encore quelques mots en anglais. Les cris répétés de "Vive le Roi et la Reine, Vive la Belgique, Vive le Canada" lui répondent. La fête se termine par le *God Save the King* écouté religieusement par toute l'assemblée.

Sur la proposition d'un des membres une dépêche a été envoyée à leurs Altesses Royales en Belgique, dépêche donnant aux Souverains des détails sur la fête qui venait d'avoir lieu et les assurant du profond et entier dévouement de leurs éloignés mais toujours fidèles et loyaux sujets.

Communiqué,
Ch. M.

* * *

Une messe solennelle de requiem a été célébrée à la cathédrale en mémoire de Louis Riel.

Plusieurs figures prominentes de 1870 et 1885 y assistaient. On remarquait Damas "Jijim" Lepine, 1er lieutenant et adjutant général du gouvernement provisoire de 1869-1870, et André Nault, capitaine et conseiller de Riel, maintenant âgé de 90 ans; Elzéar Lagimodière, conseiller et membre de la famille historique des Lagimodière, P. Proulx et R. Nault, aussi conseillers du gouvernement Riel. Ces hommes ont combattu aux côtés de Riel et ont été ses conseillers dans le gouvernement qu'ils avait établi à Fort Garry.

Le service a été chanté par le R. Père Bouillon, assisté des RR. PP. Tessier et Demarec. Mgr Béliveau et Mgr Dugas assistaient au trône.

L'assistance comprenait aussi l'hon. Bernier, l'ex-maire Bleau, Joseph Riel et Alex. Riel, frères de Louis Riel, et ses soeurs, la Rév. de Soeur Eulalie, et Mme Gladu.

November, 3rd.1913

COPPY OF A RESOLUTION PASSED AT A MEETING OF ORANGEMEN ASSEMBLED IN ORANGE HALL CALLED UNDER THE AUSPECES OF BRANDON DISTRICT # 69 ON THE EVENING OFOCTOBER 31st. 1913. AFTER HEARING AN EXPLANATION OF THE INTERPATION OF THE COLDWELL AMENDMENTS ALSO OF THE ST.CLOUD SCHOOL AFFAIR. BY THE MINISTER OF EDUCATION HIM SELF.

MOVED BY? W Bro. G.W.Bruce Brandon Man.

SECOND BY. Rev. Bro. Ronions .Souris Man.

That we the Orangemen of Manitoba convened under the auspices of the BRANDON DISTRICT # 69, repudaate the calumous misrepresentations by the ORANGE SENTINEL of Bro. The Honorable Geo. Coldwell and his administration of the school law,and that we recomend that the newspaper which profices to represent Orangemen should investight before giving crdence and publicity,to calmines against members of the order.

And that a coppy of this resolution be sent to the Sentinal.

E.W. Churchill.
Dis. Rec. Sec.
127 Dennis St.
Brandon
Man.

FAC-SIMILE OF RESOLUTION PASSED BY MEETING OF ORANGEMEN IN BRANDON DISTRICT.

FAC-SIMILE D'UNE RESOLUTION VOTEE A UNE REUNION ORANGISTE A BRANDON

Nous reproduisons de l'Orange Sentinel, 13 novembre, ce fac-simile d'une résolution votée à une réunion orangiste à Brandon. C'est une excellente démonstration de l'efficacité de notre système d'écoles publiques. L'auteur ne fut pas élève des écoles catholiques anglaises pas plus que des écoles bilingues.

A l'élève d'une école bilingue anglo-française qui le premier nous fera parvenir une copie bien orthographiée, bien ponctuée et vierge de toute faute grammaticale, nous donnerons un abonnement d'un an à La Liberté.

AU SACRE COEUR

La soirée de la Sainte-Catherine donnée jeudi le 20 courant, par les Dames de Sainte-Anne dans les salles du Sacré-Coeur de Winnipeg, a dépassé toutes les espérances et c'est avec peine que l'on est arrivé à y placer toute la Société distinguée qui a voulu prouver, une fois de plus, tout le plaisir qu'elle a de faire oeuvre de bien en favorisant avec enthousiasme et patriotisme ce qui a pour but le soutien de l'école.

Le programme de la soirée, qui était charmant, a commencé par une petite comédie jouée, sous la direction de Mme R. Chauvière, avec un naturel et une maitrise inattendus pour des enfants: Mesdemoiselles E. Fournier, R. Castela et S. Chauvière; aussi leur succès a été confirmé par de chaleureux applaudissements.

Ensuite Melle A. Patenaude, accompagnée au piano par Mme Beaudry avec son art habituel, a enchanté l'auditoire dans deux morceaux de son répertoire.

Puis Mme R. Chauvière a déclamé deux délicieuses poésies aux applaudissements chaleureux de l'assistance.

Puis Melle E. Marchetti, accompagnée par le R. P. Anzalone, sur la mandoline, et par Mme Bourque, au piano, a tenu l'assemblée sous le charme avec deux romances.

Pour la clôture de la partie concert, l'on a eu, comme bouquet, l'extrême plaisir d'entendre Melle E. Flanagan dans une spirituelle poésie et une non moins charmante romance applaudies toutes deux avec le plus grand enthousiasme.

Aussitôt après l'on a procédé à la vente des surprises et tous s'arrachaient à qui mieux mieux les petits paquets, contenant, en outre de petits objets utiles, une coiffure en papier, si pour chaque acheteur la surprise a eu plus ou moins de valeur, tous seront satisfaits en apprenant, ce qui ne sera plus une surprise pour leur charité habituelle, que l'école n'est nullement surprise du beau résultat de cette vente et qu'elle leur donne à tous ses plus sincères remerciements de reconnaissance.

Le Président, au nom de la Commission Scolaire a remercié chaleureusement 1o Le R.P. Portelance qui, en une matinée, avait su si habilement organiser et décorer la salle.

2o Mme O. Roy, présidente des Dames de Sainte Anne, Mme L. Desautels, présidente du Comité d'organisation, et toutes les Dames qui les avaient aidées à préparer cette inoubliable soirée dont l'extraordinaire succès a dû les récompenser de toutes leurs peines.

3o Toutes les personnes qui ont bien voulu, si aimablement prêter leur concours pour aider à un pareil triomphe.

4o Enfin à toute l'assistance pour être venue en aussi grand nombre assister et aider à remporter cette victoire de son Ecole.

Les prix des enfants pour la vente des livrets, deux montres offertes par Mme M.-L. Paré et la Maison Dingwall, ont été gagnées par Simone Chauvière et R. Thibaut. Simone Chauvière satisfaite de l'honneur, a, gracieusement, redonné la montre pour qu'on la mette en loterie au profit de l'Ecole.

Les prix de la série des Parties de Pedro, deux pièces de cinq piastres en or, offertes par MM. T. Germain et M. le Gérant du Royal Alexandra. Celui des Dames par Melle C. Desrochers et celui des Messieurs par M. L. Desautels.

La chaise de la Tomola offerte par la Canada Furniture Company a été gagnée par Mme McPheal avec le numéro 1,467.

* * *

La retraite du Jubilé, qui a commencé dimanche 23 courant et qui finira le lundi 8 décembre prochain, ayant interrompu les parties de Pedro, elles reprendront dans les premiers jours de janvier. Que les amateurs de ces amusantes soirées prennent un peu de patience.

* * *

Le R. P. Lewis venu au Sacré-Coeur de Winnipeg pour y prêcher la retraite du Jubilé, nous a, dimanche dernier, dans son sermon d'ouverture, fait entrevoir, dans un mirage enchanteur, toutes les splendeurs du céleste séjour promis aux élus, avec une éloquence d'une poésie pieuse, fine et délicate.

Ce début nous promet une série d'instructions et de sermons édifiants, convaincants et instructifs.

Bien que, comme cela doit toujours être, l'honneur ait été laissé aux Dames, en leur accordant la première semaine, cette mesure a été de bonne politique, car en retournant à leur foyer, chaque jour de plus en plus édifiées, elles rameneront au bercail, pour la deuxième semaine réservée aux hommes, les brebis hésitantes, résultat qui est à souhaiter pour le bien salutaire de tous.

A SAINTE-AGATHE

Mgr Béliveau y bénit une nouvelle école.

A l'occasion de la bénédiction de leur nouvelle école, les petits élèves de Sainte-Agathe donnaient le 19 au soir, une séance d'honneur offerte à S. G. Mgr A. Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface.

Le chant, les dialogues comiques et le drame "Le prix d'un verre d'eau froide" furent rendus avec une grâce et une simplicité charmantes. Le distingué président, Mgr A. Béliveau, après avoir remercié maîtresses et élèves, attira l'attention de l'auditoire sur la formation du coeur donnée par les religieuses; sur la supériorité de cette éducation comparée à la simple culture intellectuelle; sur le privilège qu'ont les enfants de Sainte-Agathe de se voir dispenser l'une et l'autre par des maîtresses aussi habiles que dévouées. Par un raisonnement serré et appuyé de chiffres, il prouva aussi que les communautés enseignantes sauvegardent les intérêts pécuniaires des paroisses, qu'elles sont une source d'épargnes pour les contribuables.

En quelques mots choisis et bien sincères, monsieur l'abbé J.-A.-M. Jolys, curé de Saint-Pierre Jolys, rendit hommage à la mémoire des deux premiers pasteurs de Sainte-Agathe: MM. les abbés Samoiset et Bourret qui ont jeté dans la paroisse une semence de sainteté. Cette semence, dit-il, a germé et elle continue à se développer sous les soins éclairés et vigilants du curé actuel, monsieur l'abbé Campeau.

L'honorable J. Bernier, qui a passé les premières années de sa vie à Sainte-Agathe, rappela d'une manière plaisante ses souvenirs d'écolier et fit ressortir par la comparaison, les progrès accomplis dans la paroisse depuis ces quelque trente ans. Monsieur le ministre proclama aussi le dévouement de l'élément catholique canadien-français pour la cause de l'éducation dans la province.

Le lendemain matin à dix heures, une messe fut chantée, à l'église paroissiale, par M. l'abbé J.-A.-M. Jolys, S. G. Mgr Béliveau présidait au trône. Vers onze heures, la procession s'organisait pour se rendre au couvent. Mgr suivi du clergé, des religieuses, des paroissiens et d'un bon nombre d'étrangers, procéda à la bénédiction de la nouvelle bâtisse, à la faveur d'une nature ensoleillée.

Le couvent de Sainte-Agathe, dirigé par les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, d'Hochelaga, fut bâti au prix de grands sacrifices par cette communauté en 1899. Le nombre des élèves s'étant accru l'on décida d'ajouter une aile à l'ancienne bâtisse. La belle annexe, genre tout-à-fait moderne, est construite en brique, elle a trois étages et mesure soixante pieds sur quarante. Les plans en ont été faits par M. J.-A. Sénécal et exécutés par M. H. Tremblay.

L'on remarquait parmi les hôtes de Sainte-Agathe, en outre des distingués personnages déjà nommés, les RR. PP. Gendreau, Lorieau et son assistant, Mireau et rieau et son assistant, messieurs les abbés Rocan, St-Amant, Desrosiers, Mireau et Lambert, Mme Joseph Bernier, M. A. Préfontaine, député de Carillon et Melle E. Préfontaine, M. et Mme O. Préfontaine, MM. H. et J. Tremblay, Mme J.-T. Dumouchel, Melle A. Plamondon, Melles Thibault, etc.

Mentionnons parmi les cadeaux offerts pour la circonstance: un précieux ciboire, par l'honorable J. Bernier, une lampe de sanctuaire, par M. F. Deniset, gazeliers, par M. J. Turner et M. Guilbert.

La chapelle s'est enrichie d'un autel, blanc et or, qui représente les dons de MM. H. et J. Tremblay et le produit de la râfle d'un coussin peint à l'huile et d'un joli cadre. Ces objets ont été gagnés par M. W. Gauthier, de Winnipeg, et par Mme T. Joyal, de Sainte-Agathe.

Un ami. C. F.

"LES BERLURON"

Séance au Collège

Mardi prochain, 2 décembre, une très amusante comédie: "Le Berluron" sera représentée au Collège de Saint-Boniface.

La soirée est sous le patronage de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Lever du rideau à 8 heures. Admission, 50 sous.

M. HELIE CHANTERA AU WALKER

Dimanche prochain au cours du concert que donnera au Walker la Winnipeg City Band, M. Hélie, notre brillant ténor canadien-français, chantera "Romance de la fleur", extrait de Carmen.

La faiblesse est le seul défaut que l'on ne saurait corriger.

* * *

Il suffit quelquefois d'être grossier pour n'être pas trompé par un habile homme.

AU SACRE-COEUR

LA PAROISSE DU SACRE-COEUR. HEURES DES OFFICES PENDANT L'ANNEE

Le dimanche:

Messe basse à 8 heures

Grand Messe à 10.30 heures.

Office du soir à 7.30 heures

La semaine:

Première Messe à 7 heures, excepté le jeudi.

Deuxième messe à 8.30 heures. Les enfants de l'école assistent à cette messe.

Les confessions:

Tous les samedis à 4 heures et à 7.30 heures.

La veille des fêtes d'obligation.

La veille du premier vendredi du mois.

Tous les matins à l'heure des messes.

Les Sociétés:

Premier dimanche du mois à 7.30 heures p. m., exercice du Rosaire et réunion générale des Cadets du Sacré-Coeur.

Deuxième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion des Enfants de Marie.

Trosième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion des Dames de Sainte-Anne.

Quatrième dimanche du mois à 7.30 heures p. m., réunion de la Ligue des hommes.

La Société Saint-Jean-Baptiste a ses assemblées le 2me dimanche du mois à 3 heures.

L'Union Saint-Joseph le dernier mercredi de chaque mois à 8 heures p. m.

L'Alliance Nationale le 2me lundi de chaque mois à 8 heures p.m.

La commission scolaire le 3 me mercredi du mois à 8 heures p.m.

Le Choeur de chant a sa pratique régulière tous les vendredis à 8 h.

Le premier vendredi du mois le Saint-sacrement est exposé tout le jour de 8 heures a.m. à 8 heures p.m.

Messes à 7 et à 8 heures p.m. 7.45 heures, exercice de la Garde d'honneur.